

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET
SON CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

HAUTE MAURIENNE VANOISE



SALON DE L'ARTISANAT MAURIENNAIS

21-22
SEPT.
2024

SAM
9H-19H
/
DIM
9H-18H

Une vallée de talents !

FORTS DE L'ESSEILLON
REDOUTE MARIE-THÉRÈSE / AVRIEUX

Entrée
libre



MÉTIERS DE BOUCHE, BRASSEURS
HABITAT ET DÉCO, CRÉATEURS, PRODUCTEURS

Espace enfants avec animations
Restauration sur place
Parking et navette gratuite

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	4	ARTISANAT - COMMERCE - INDUSTRIE	
LE TERRITOIRE	5	Développement économique	34
LES ÉLUS DE LA CCHMV		Foncier & Immobilier d'entreprises	35
Le Bureau communautaire	6	Politique locale du commerce et de l'artisanat	36
Le Conseil communautaire	7	TECHNIQUE - AMÉNAGEMENT	
LES SERVICES CCHMV ET CIAS HMV	8	Aménagement & Transition écologique	38
LES ENJEUX POUR DEMAIN	10	Filière bois-énergie	39
FINANCES	12	Bâtiments & Infrastructures	40
RESSOURCES HUMAINES	16	Assainissement collectif	41
LA MAISON CANTONALE	18	HABITAT - IMMOBILIER DE LOISIR	42
MOYENS GÉNÉRAUX	19	<i>Votre</i> CIAS HMV	44
COMMUNICATION	20	INSERTION - SOLIDARITÉ	45
<i>Votre</i> CCHMV	22	ENFANCE - JEUNESSE	46
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	23	PERSONNES ÂGÉES	48
TOURISME - LOISIRS - CULTURE - MOBILITÉ		Résidence Pré Soleil	49
Pilotage de la Stratégie Touristique	24	CUISINE CENTRALE	
Activités de Pleine Nature	26		
Culture & Cinéma	27		
Valorisation du Patrimoine Culturel	28		
Mobilité	30		
Taxe de séjour	31		
Office de Tourisme Haute Maurienne Vanoise	32		
Syndicat Mixte Thabor Vanoise	33		

.....
Rapport d'Activités 2023 de la CCHMV et du CIAS HMV
Directeur de la publication : Maurice Bodecher
Conception-réalisation : Camille Haulet, Service Communication CCHMV - CIAS HMV
Relecture : Philippe Reymond, Bruno Cilio, Camille Haulet
Impression : Rotimpres
Diffusion : La Poste
Crédits photos / illustrations : CCHMV, CIAS HMV, Estelle Hartinger, Sylvie Morel, Romuald Ruelle, Office de Tourisme HMV, freepik.com, pixabay.com, Adobe.
Dépot légal : à parution.
Tous nos remerciements aux élus et aux services de la CCHMV et du CIAS HMV qui ont contribué à la réalisation de ce document.

CO-ORGANISÉ PAR :



LE DAUPHINE



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le rapport d'activités 2023 que vous tenez entre vos mains est la vitrine des actions et projets de votre Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et de son Centre Intercommunal d'Action Sociale. Nous sommes fiers de vous le présenter, et cette année ce document produit par notre service Communication arrive directement dans votre boîte aux lettres ! Il doit répondre à vos questions sur tout ce qui est entrepris à l'échelle du territoire par l'intercommunalité.

Vous l'avez à l'esprit et nous y travaillons sans relâche depuis fin août dernier, avec les services de SNCF Réseaux et du Département de la Savoie, et avec notre députée Emilie Bonnard : l'éboulement sur l'axe ferroviaire Paris - Milan à hauteur du Freney et sur la route départementale a rappelé combien notre territoire de montagne dépend de ses infrastructures de circulation. Cet éboulement qui n'a fait aucune victime a eu de fortes répercussions sur la Mobilité. Rapidement nous avons pu combler le chaînon manquant entre Saint-Michel et Modane-Fourneaux par une navette TER mise en place par la Région AURA et la SNCF, et en déplaçant le départ de notre réseau de bus hivernal en gare routière de Saint-Michel.

Des solutions... le temps que se déroulent les travaux titanesques pour la réouverture des infrastructures. Le département nous assurait encore récemment que le planning fourni en janvier suite à notre intervention par courrier adressé au Président de la République était maintenu. La réouverture du trafic ferroviaire est toujours fixée à la fin novembre, la route départementale quant à elle, sera rouverte au printemps 2025.

Cette fermeture temporaire du trafic en gare de Modane-Fourneaux a eu - et a toujours - des répercussions sur l'activité économique de l'agglomération entrée de territoire. L'arrivée dans notre gare de voyageurs participe réellement à notre économie locale ! Sans eux il y a un déficit. Nous avons obtenu de la Région une aide d'urgence à la perte du chiffre d'affaires, et une autre à l'investissement cette fois, pour financer des travaux et des équipements matériels liés à l'installation ou au développement d'un point de vente. La CCHMV a abondé ces aides régionales.

Tout cela ne réduit pas la marche du territoire ! En matière de développement durable, nous progressons toujours en lien avec notre stratégie de décarbonation.

Haute Maurienne Vanoise s'est ainsi engagée dans le domaine des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique. Outre le développement de chaufferies bois, alimentées par la filière bois local, elle équipe aujourd'hui et prévoit d'équiper des bâtiments en pan-

neaux solaires : le Forum Alpium, la chaufferie de la piscine, la Station d'Épuration.

La décarbonation c'est aussi celle de nos déplacements : nous poursuivons notre réflexion sur l'avenir de nos transports en commun mais aussi sur le développement des autres formes de Mobilité, entre autres le covoiturage qui est en place : car la voiture comme la montagne, ça se partage (cf. BlaBlaCar Daily). Dans le même axe nous poursuivons nos avancées avec la commune de Modane sur le devenir de la gare SNCF du territoire au travers du projet de Pôle d'Échange Multimodal (PEM).

Les attributions de la Communauté de communes évoluent. Ainsi le transfert des compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes s'achèvera au 1^{er} janvier 2026. L'exercice de cette double compétence à l'échelle du territoire permettra d'embrasser tous les enjeux du cycle de l'eau, nous y travaillons ! Rappelons qu'aujourd'hui la CCHMV n'est compétente en matière d'assainissement que sur les sept communes du bas du territoire et que la compétence eau potable relève aujourd'hui des dix communes.

On ne peut pas détailler dans cet édit tous les thèmes où s'illustrent quotidiennement la CCHMV et son CIAS HMV, mais vous découvrirez dans les pages qui suivent que ces deux établissements sont totalement investis dans le présent et l'avenir de notre territoire et de sa population. Et notre dernière réorganisation nous a fait encore gagner en transversalité et en efficacité. Nos services sont affûtés et attentifs à l'égard des changements qui impactent la Haute Maurienne Vanoise. Le grand chantier Lyon-Turin en fait partie, il n'est certes pas nouveau mais son évolution, avec l'arrivée de centaines de travailleurs arrivant d'ailleurs, impacte aujourd'hui le territoire sur les plans du logement, de la restauration et de la mobilité.

Au final, comment transforme-t-on les problèmes, les difficultés, les changements en opportunités ? C'est là tout l'enjeu et la force de notre intercommunalité. Nos services y travaillent chaque jour avec cœur et détermination.



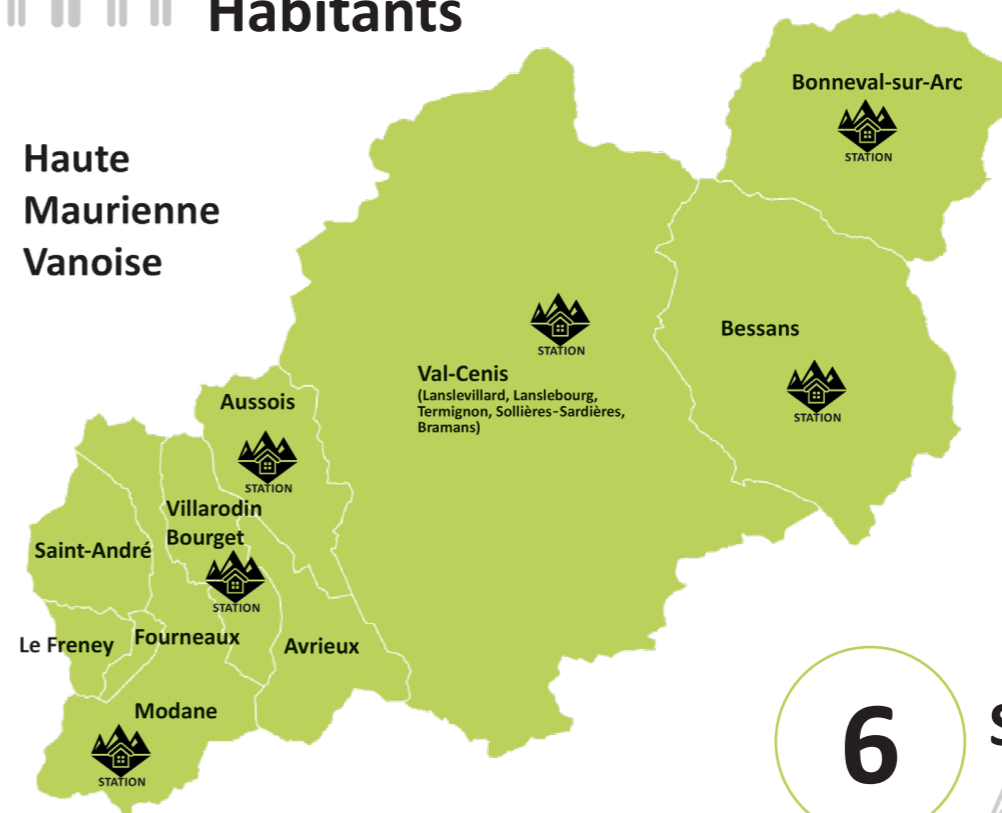
Christian SIMON
Président de la CCHMV

Le territoire



8 460
Habitants

Haute
Maurienne
Vanoise



10

Communes

17

Villages

6

Stations de
montagne

1



Parc national

1

Frontière

2

Cols
routiers

87%

des revenus captés par le
territoire sont d'origine
touristique

400 000

visiteurs annuels viennent
enrichir notre territoire



49 061
lits touristiques

3 Millions
nuitées en 2023



< 1M



> 2M

Clientèles étrangères



8,5%



13,9%

Les élus

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est l'organe exécutif de l'établissement. Il prépare et exécute les décisions du conseil communautaire, avec l'appui des services. **Il est composé de 17 membres** : le président, 8 vice-présidents, 2 conseillers délégués ainsi que 6 autres membres (maires du territoire non vice-président ni conseiller délégué). Il se réunit un mercredi sur deux, et avant chaque conseil communautaire, à 17h, soit à Modane, soit à Val-Cenis Termignon. Ces séances ne sont pas ouvertes au public.

LE PRÉSIDENT



Christian SIMON
Président du CIAS HMV
et de la CCHMV
Conseiller municipal
délégué Modane

LES 8 VICE-PRÉSIDENTS



Jérémy TRACQ
Développement
économique
Maire de Bessans



François CHEMIN
Assainissement, eau,
Commission d'Appel
d'Offres (CAO) et
Commission Délégation
de Service Public (DSP)
Maire de Fourneaux



Jean-Claude RAFFIN
Finances et RH
Maire de Modane



Nathalie FURBEYRE
Tourisme et Activités de
Plaine Nature
2^{ème} adjointe Val-Cenis



Maurice BODECHER
Culture et Communication
1^{er} adjoint Aussois



Yann CHABOISSIER
Pôle d'échanges
multimodal (PEM)
Président de l'Office de
Tourisme HMV
1^{er} adjoint Modane



Jean-Marc BUTTARD
Action sociale
Vice-président du CIAS
HMV
Maire d'Avrieux



Eric FELISIAK
Mobilité
3^{ème} adjoint Val-Cenis

LES 2 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Erica SANDFORD
Développement durable
et Environnement
2^{ème} adjointe Modane



Stéphane BECT
Habitat et Immobilier de
loisir
1^{er} adjoint Villarodin-
Bourget

LES 6 AUTRES MEMBRES



Stéphane BOYER
Maire d'Aussois



Roland AVENIÈRE
Maire de Le Freney



Christian CHIALE
Maire de Saint-André



Gilles MARGUERON
Maire de Villarodin-
Bourget



Marc KONAREFF
Maire de
Bonneval-sur-Arc



Jacques ARNOUX
Maire de Val-Cenis

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire regroupe 29 élus représentant les 10 communes de la CCHMV. Il est l'organe délibérant de la CCHMV. Il se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois, à 20h30, au siège de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. Les séances sont publiques.

AUSSOIS
(2 délégués)

AVRIEUX
(2 délégués)



Christian SACCHI

BESSANS
(2 délégués)



Denise MELOT

**BONNEVAL-
SUR-ARC**
(1 délégué, 1 délégué
suppléant)

FOURNEAUX
(2 délégués)



Maryvonne ROBIN

LE FRENEY
(1 délégué, 1 délégué
suppléant)

MODANE
(9 délégués)



Natacha BRENIER



Humberto FERNANDES

VAL-CENIS
(6 délégués)



Laurence PETINOT-
GAGNIÈRE

François CAMBERLIN



Karin THEOLIER

Christian FINAS



Thierry THEOLIER

Jacqueline MENARD

SAINT-ANDRÉ
(2 délégués)
Agnès BALZER

**VILLARODIN-
BOURGET**
(2 délégués)

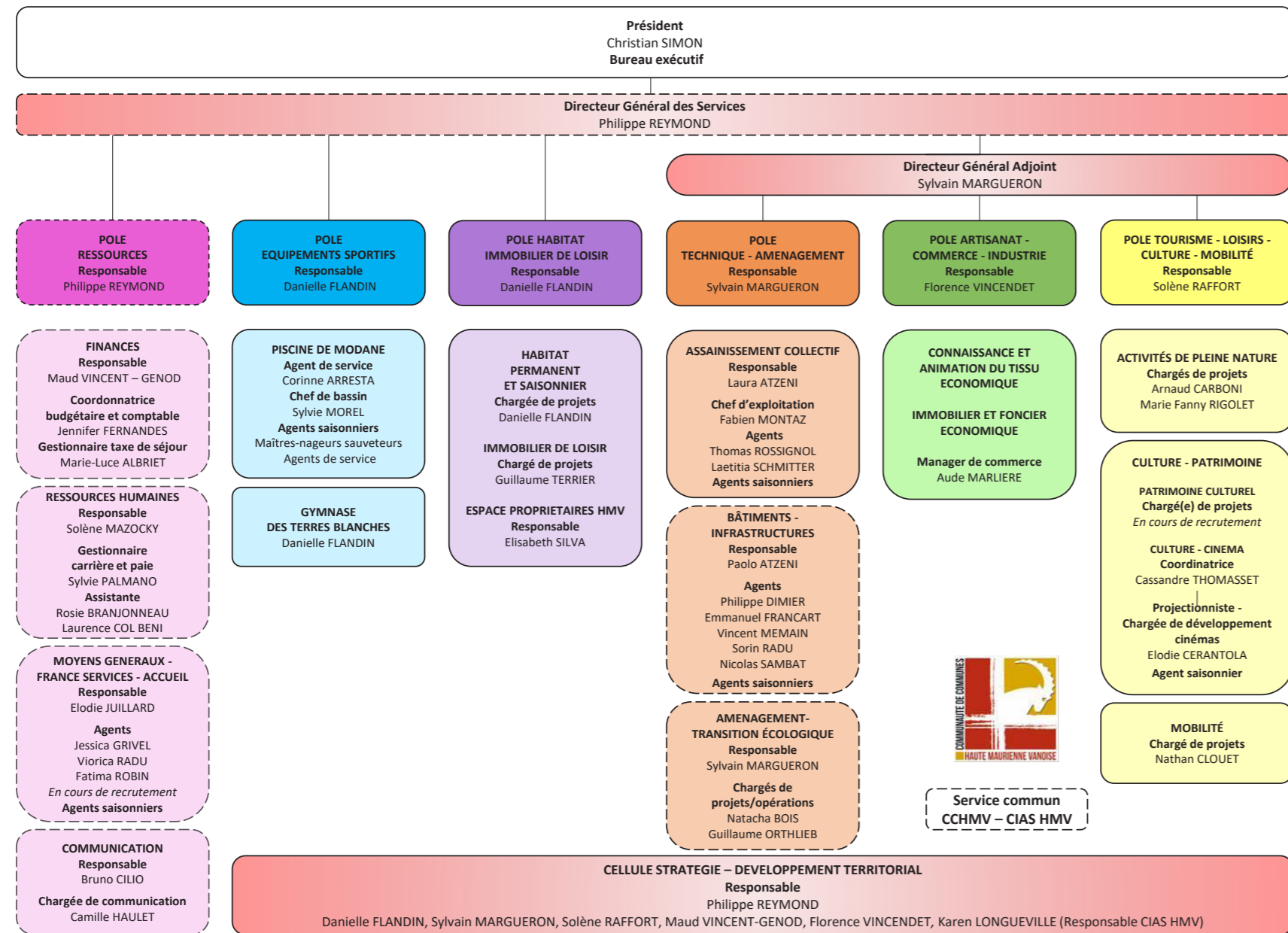
Les services

Organigramme

C
C
H
M
V

ORGANIGRAMME DES SERVICES - COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE

février 2024

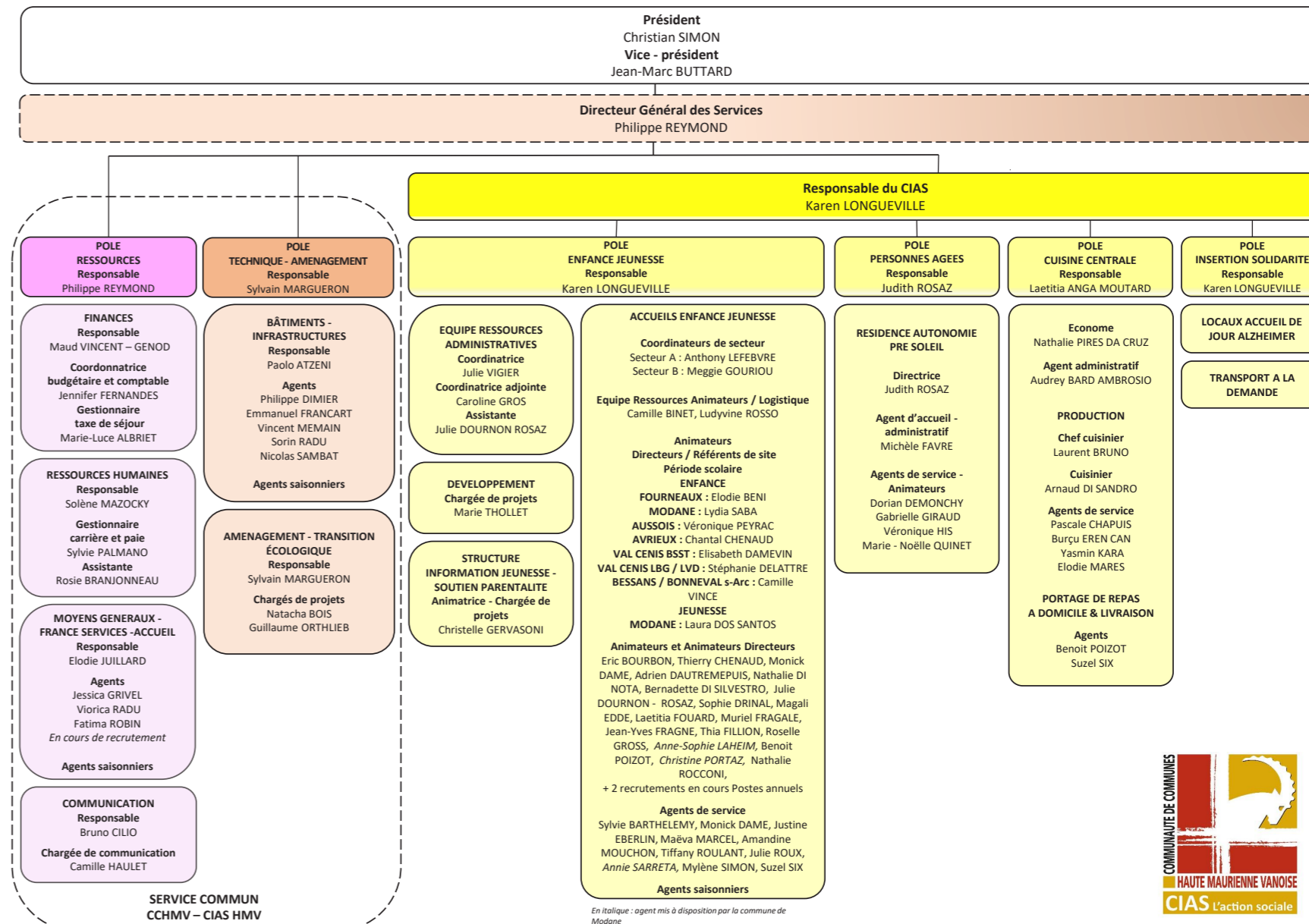


Organigramme

C
I
A
S
H
M
V

ORGANIGRAMME DES SERVICES - CIAS HAUTE MAURIENNE VANOISE

JANVIER 2024



Les enjeux pour demain

ECCHO 2030 : LE PROJET DE TERRITOIRE HMV

ECCHO 2030 ! c'est une démarche de développement territorial dans laquelle s'est engagée la Haute Maurienne Vanoise pour envisager et œuvrer à son avenir...

Au lancement de la démarche, des constats ont été identifiés et quantifiés concernant le territoire HMV auxquels **des enjeux** ont ensuite émergés.

- Pérenniser l'activité touristique en préservant notre territoire d'exception, dans un contexte de crise durable (énergétique, sociale, écologique, sanitaire) ;
- Stimuler les autres secteurs d'activités en créant des ponts avec le secteur touristique ;
- Favoriser l'installation, l'intégration et le maintien en Haute Maurienne Vanoise ;
- Développer la consommation locale (résidents permanents, résidents secondaires et vacanciers) ;
- Œuvrer pour la coopération au sein du territoire et avec les territoires voisins.

Pourquoi un projet de territoire ?

- La CCHMV : une intercommunalité jeune, née de la fusion en 2017 de la CC Terra Modana (basse vallée) et de la précédente CC Haute Maurienne Vanoise (haute vallée)
- Pour poser un nouveau cadre de collaboration entre communes et intercommunalités
- Pour soutenir collectivement l'attractivité globale du territoire : touristique, économique, résidentielle
- Pour relever les défis posés par un contexte de crises structurelles (ex. énergétique, alimentaire, sanitaire, climatique,...) en amorçant les démarches de transitions nécessaires

Quel contenu dans le projet de territoire HMV ?

- 1 Posture, positionnement de la CCHMV et principes d'intervention** en lien avec les communes et les partenaires externes : Identifier et adapter la "proposition de valeur" de la CCHMV
Tendre vers un juste alignement entre objectifs et moyens
Mieux appréhender les lignes de partage entre la CCHMV, les communes, les structures satellites...
- 2 Feuille de route consolidée de la CCHMV :**
Mise en perspective des feuilles de routes thématiques avec 3 niveaux d'ambition : préserver, renforcer, développer
Au delà des feuilles de routes existantes, intégration de pistes identifiées pour aller plus loin
- 3 Principes méthodologiques et organisationnels :**
Les bonnes pratiques à diffuser
Des pistes pour aller plus loin
- 4 Du projet de territoire au pacte financier et fiscal :**
Le projet de territoire vient alimenter le pacte fiscal et financier en ce sens qu'il donne une visibilité sur les actions à mettre en œuvre à l'horizon 2030 sur le territoire de la HMV.
Travail de traduction financière du projet de territoire
Importance de faire du projet de territoire le socle de la finalisation du pacte fiscal et financier

Et après ?

- 1^{er} trimestre 2024 : Enrichir et affiner les feuilles de routes thématiques.
- 2nd trimestre 2024 : Proposer des arbitrages pour une visibilité pluriannuelle.
- Engager les transformations organisationnelles :
Diffusion des bonnes pratiques (méthodes et organisation).
Alignement des ressources au regard des ambitions.



Approche centrée « usagers » (habitants tout comme touristes)



Recherche de transversalité et de complémentarité des interventions



Recherche de leviers de rationalisation et d'efficacité (ex. mutualisation)



Mobilisation de compétences expertes et dédiées (ex. ingénierie financière)



Renforcement du travail en mode projet



Intégration systématique, dès l'amont, des enjeux budgétaires



Dialogue renforcé et co-construction élu.e.s / technicien.ne.s



Des règles du jeu claires, partagées et stables

Quelques principes méthodologiques et organisationnels issus des entretiens

ECCHO 2030 LA STRATÉGIE DE NOTRE TERRITOIRE



Envie d'en savoir plus sur le sujet ?
C'est par ici !

VISION TOURISME À HORIZON 2030

C'est l'ambition humaine, économique et environnementale du territoire en lien avec les aspirations de la société d'aujourd'hui.

Haute Maurienne Vanoise sera une **destination de tourisme alpin à la pointe du développement durable**. Elle permettra aux visiteurs d'accéder, hiver comme été mais aussi au printemps et à l'automne, à un **territoire d'exception** façonné par les choix tout à la fois audacieux et plein de sagesse des générations précédentes, et soudé autour des mêmes enjeux pour l'avenir. En lien avec la démarche Eccho 2030, il s'agit de **pérenniser les forces vives** du territoire et de **permettre à toutes les générations de vivre sur un territoire habitable et attractif, d'agir collectivement** par le biais de l'éducation et de la solidarité, et **d'être agiles** face aux incertitudes climatiques et sanitaire, face à la transition écologique et face à l'ultra-compétition des destinations touristiques.



Le Comité Stratégique de Destination Haute Maurienne Vanoise s'est réuni en novembre 2023, afin de faire un bilan à mi-mandat de la mise en œuvre de la stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise, dans la perspective de la Vision Tourisme à horizon 2030.

Il en résulte **des constats positifs** : un tourisme très dynamique malgré un contexte de démographie en baisse / un nombre de lits stable voire en légère hausse / une fréquentation en constante augmentation / un bon niveau de satisfaction hiver comme été / des expériences

outdoor et culturelles qui se renouvellent, en phase avec les tendances sociétales / des initiatives et des entreprises innovantes et vertueuses dans le secteur privé / un succès du label Qualité Confort Hébergement. En revanche, certains enjeux nécessitent des efforts supplémentaires conséquents : **la mobilité, l'habitat des permanents et des saisonniers, et l'immobilier de loisir.**

MOBILITÉ

La mobilité est un enjeu prépondérant pour l'avenir des territoires de montagne, car elle représente le plus gros poste du bilan carbone du tourisme. La voiture individuelle est reine, que ce soit pour venir en vacances à la montagne ou pour se déplacer sur le territoire. Pourtant, les tendances sociétales montrent que les urbains adoptent progressivement des solutions de mobilité pérennes. Et si nous aussi, nous apprenions à nous déplacer autrement ? Et si nous propositions à nos vacanciers des solutions de mobilité renouvelées ? Les enjeux identifiés pour la mobilité en HMV à horizon 2030 sont les suivants :

- ▲ Maintenir la gare de Modane ;
- ▲ Favoriser la mobilité durable des actifs ;
- ▲ Favoriser la mobilité durable des vacanciers ;
- ▲ Favoriser la mobilité durable des scolaires ;
- ▲ Faciliter la mobilité des publics les plus fragiles ;
- ▲ Travailler sur les changements de comportements ;
- ▲ Continuer à organiser la desserte des sites emblématiques ;
- ▲ Faciliter le parcours usager ;
- ▲ Favoriser la transition des parcs de véhicules ;
- ▲ Mettre en place une politique tarifaire et une billettique adaptées pour tous.

SOBRIÉTÉ

Le développement du territoire, c'est bien, mais en préservant notre environnement exceptionnel, c'est encore mieux. C'est l'un des piliers de l'engagement de la Communauté de communes HMV pour le territoire : un objectif global de sobriété et d'efficacité énergétique, permettant de surcroît de réduire les coûts de fonctionnement, et qui passe notamment par une rénovation énergétique du patrimoine.

De nombreux bâtiments communautaires ont ainsi fait l'objet ces dernières années d'actions d'amélioration et de maîtrise de la consommation d'énergie. Le développement des énergies renouvelables est également un enjeu essentiel dans le contexte actuel de tension énergétique et de changement climatique. Le développement d'une filière bois-énergie, en circuit court, qui alimente en chaleur les bâtiments de la Communauté de communes par des chaufferies bois-énergie contribue à cet objectif de maîtrise de l'énergie, tout comme le déploiement de projets photovoltaïques qui concourent à tendre vers plus d'autonomie énergétique.

Finances

26 937 656 € Montant total des dépenses réelles réalisées en 2023

31 836 094 €* Montant total des recettes réelles encaissées en 2023

4 Budgets pour la CCHMV et
2 Budgets pour le CIAS HMV

47 Services existants au sein des 2 structures CCHMV et CIAS HMV sont gérés de façon analytique

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 2023 - BUDGET PRINCIPAL



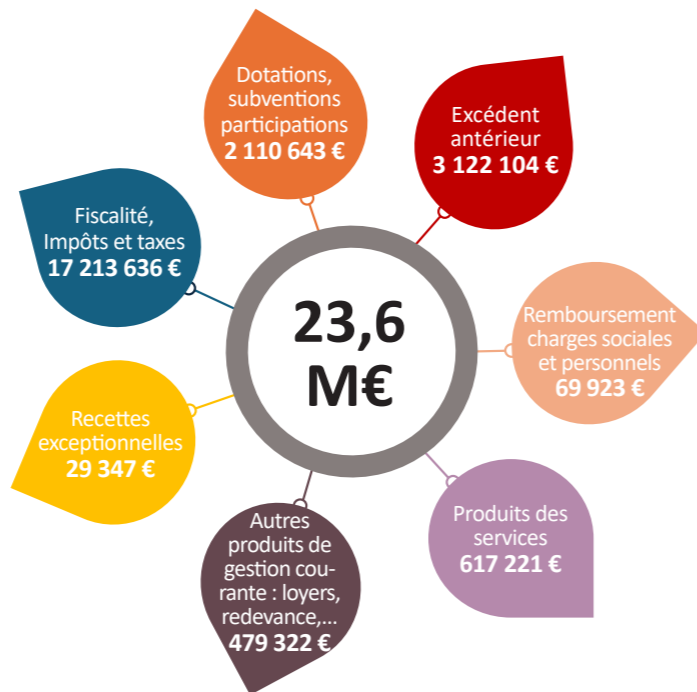
8,5 Millions d'euros de capital restant dû au 31/12/2023 de dette sur le budget principal et assainissement

5 243 Mandats (dépenses payées) et
2 169 Titres (recettes encaissées) réalisés par le service en 2023

« En 2023, les finances ont permis d'améliorer les services à la population en développant notre territoire. Une part du budget est transmise à d'autres structures (Office de tourisme, SMTV, SPM, SIRTOMM ...) pour financer les compétences transférées. La partie reversée aux communes correspond à la Dotation de Solidarité Communautaire qui aide les communes avec un faible potentiel fiscal, qui demandent plus d'effort à leurs contribuables et dont les habitants sont moins aisés. »

Jean-Claude Raffin, VP Finances et RH

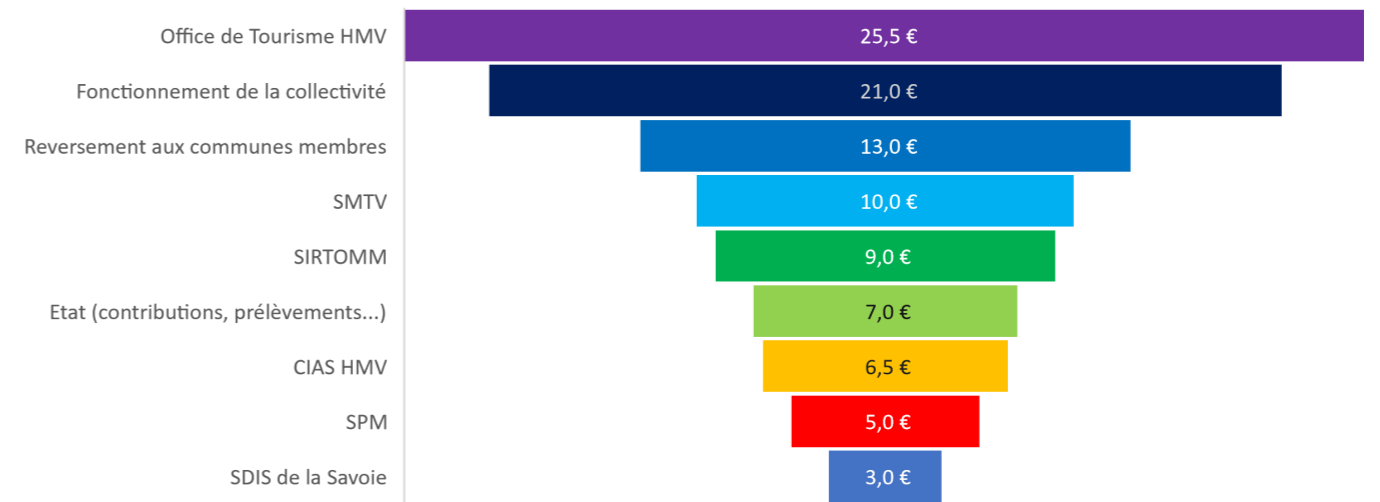
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2023 - BUDGET PRINCIPAL



* La différence entre les recettes et les dépenses est reportée sur l'année suivante et correspond à des dépenses engagées mais encore non réalisées.

COMMENT LA CCHMV RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

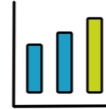
Répartition des dépenses de fonctionnement de la CCHMV sur 100€ de recettes de fonctionnement du budget principal (CA 2023)



LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2023 PAR LA CCHMV



BUDGET PRINCIPAL CCHMV 2023



	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	19 941 061 €	21 418 131 €	1 477 070 €	3 122 104 €	4 599 173 €
INVESTISSEMENT	3 544 366 €	2 492 774 €	- 1 051 592 €	- 129 251 €	- 1 180 843 €
RESTES À RÉALISER 2023	1 278 597 €	611 805 €	+ 2 751 537 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	1 268 142 €	1 840 446 €	572 304 €	209 180 €	781 484 €
INVESTISSEMENT	1 276 874 €	707 927 €	- 568 947 €	915 629 €	346 682 €
RESTES À RÉALISER 2023	755 510 €	383 028 €	+ 755 683 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET ÉNERGIE 2023

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	201 160 €	240 743 €	39 583 €	70 060 €	109 643 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

BUDGET ZAE TERRES BLANCHES 2023

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	262 351 €	262 351 €	0 €	0 €	0 €
INVESTISSEMENT	255 206 €	255 206 €	0 €	0 €	0 €



TAXES 2023 : Taux identiques à l'année précédente

Taxe foncière propriétés bâties
11.31 %

Taxe foncière propriétés non bâties
96.58 %

Cotisation foncière des entreprises
19.06 %

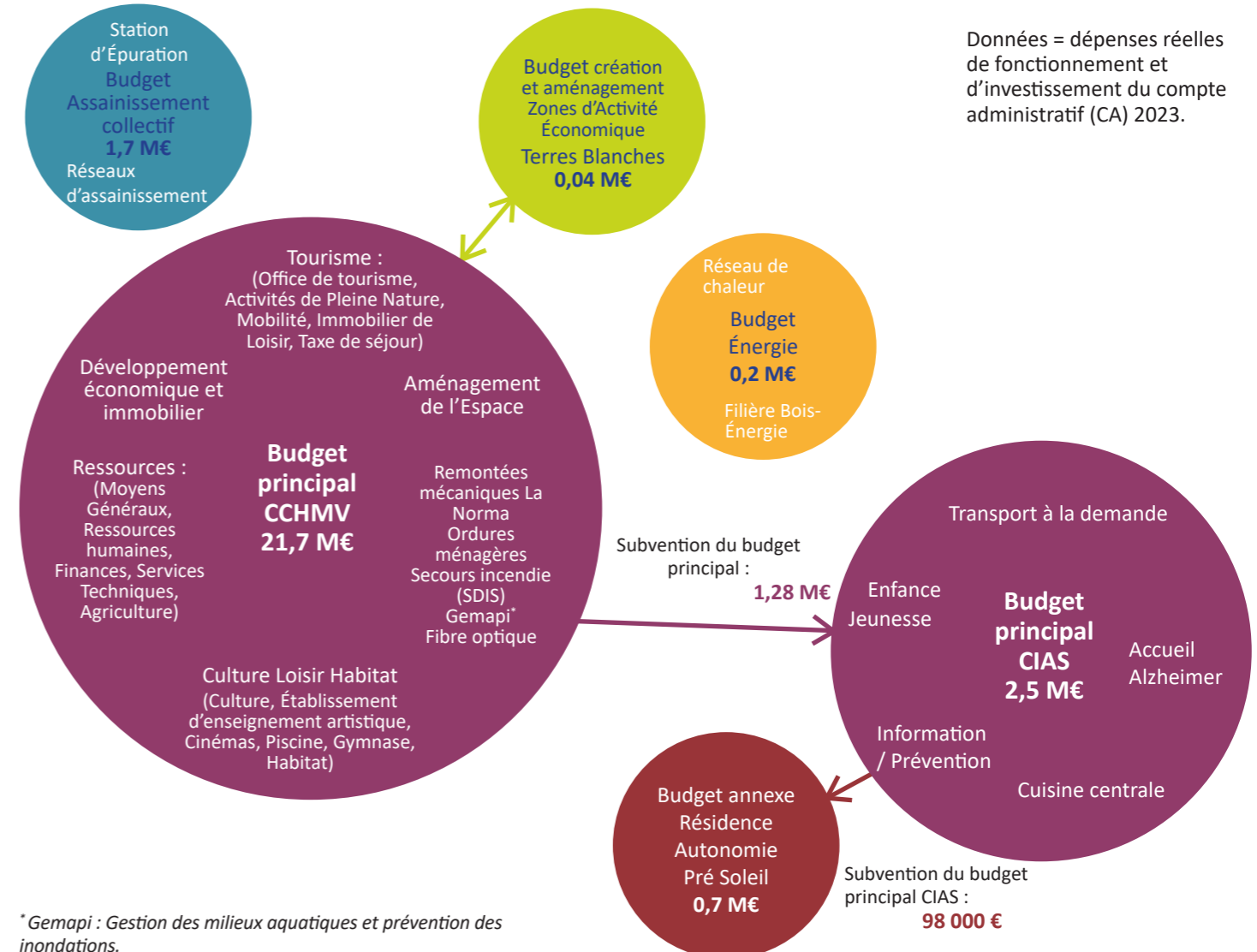
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
8.09 %

BUDGET PRINCIPAL CIAS 2023

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	2 525 988 €	2 554 834 €	28 846 €	81 737 €	110 583 €
INVESTISSEMENT	53 140 €	84 720 €	31 580 €	17 121 €	48 701 €
RESTES À RÉALISER 2023	9 318 €	0 €	+ 149 966 € Résultat après financement des restes à réaliser		

BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE PRÉ SOLEIL 2023

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTAT DE CLÔTURE
FONCTIONNEMENT	723 178 €	709 372 €	- 13 806 €	31 427 €	17 621 €
INVESTISSEMENT	36 499 €	39 529 €	3 030 €	62 363 €	65 393 €
RESTES À RÉALISER 2023	10 880 €	0 €	+ 72 134 € Résultat après financement des restes à réaliser		



* Gemapi : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

RESSOURCES HUMAINES

Composé de 3 agents à temps complet et temps non complet : Responsable du service, gestionnaire carrière/paie ainsi qu'une assistante, le service Ressources humaines est commun à la CCHMV et au CIAS HMV.

FAITS MARQUANTS 2023

- **Dialogue social** - choix de création d'une instance locale pour maintenir et développer un dialogue social de proximité et poursuivre le travail collaboratif mené avec les agents sur les thématiques RH
 - Installation du Comité Social Territorial (CST) commun entre la CCHMV et le CIAS HMV avec désignation des représentants de l'employeur et du personnel : 4 titulaires et 4 suppléants pour chaque collège
 - Nombre de séances du CST en 2023 : 4
- **Organisation des services**
 - Réalisation d'un diagnostic organisationnel du Pôle Enfance Jeunesse du CIAS HMV et mise en œuvre de la nouvelle organisation à compter de septembre 2023 (missions d'accueil, de développement/projets et de coordination)
 - Mise en place d'une plateforme permettant la gestion et la planification des temps de travail des agents du CIAS HMV
- **Rémunération** - revalorisation réglementaire de la rémunération des agents au 1^{er} juillet 2023 (point d'indice revalorisé de 1,5% pour l'ensemble des agents publics, fonctionnaires et agents contractuels) + revalorisation pour les premières échelles de rémunération

PERSPECTIVES 2024

- **Rémunération**
 - Revalorisation réglementaire au 1^{er} janvier 2024 - attribution de 5 points d'indice pour l'ensemble des agents publics (fonctionnaires et agents contractuels)
 - Mise à jour du régime indemnitaire attribué aux agents tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
 - Instauration de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat
- **Organisation des services - pour toujours plus de transversalité entre les services et les 2 structures (CCHMV et CIAS HMV) et en lien avec les choix stratégiques des 2 établissements**
 - Évolution des organigrammes des services de la CCHMV et du CIAS HMV
 - Organisation de temps d'échanges pour renforcer l'interconnaissance entre les établissements CCHMV et CIAS HMV et entre les services



Temps d'échanges lors d'une revue de projets et de missions entre les agents du CCHMV et du CIAS HMV.

ORGANISATION DES SERVICES

L'organigramme des services de la CCHMV évolue avec une nouvelle organisation et des créations/modifications de Pôles :

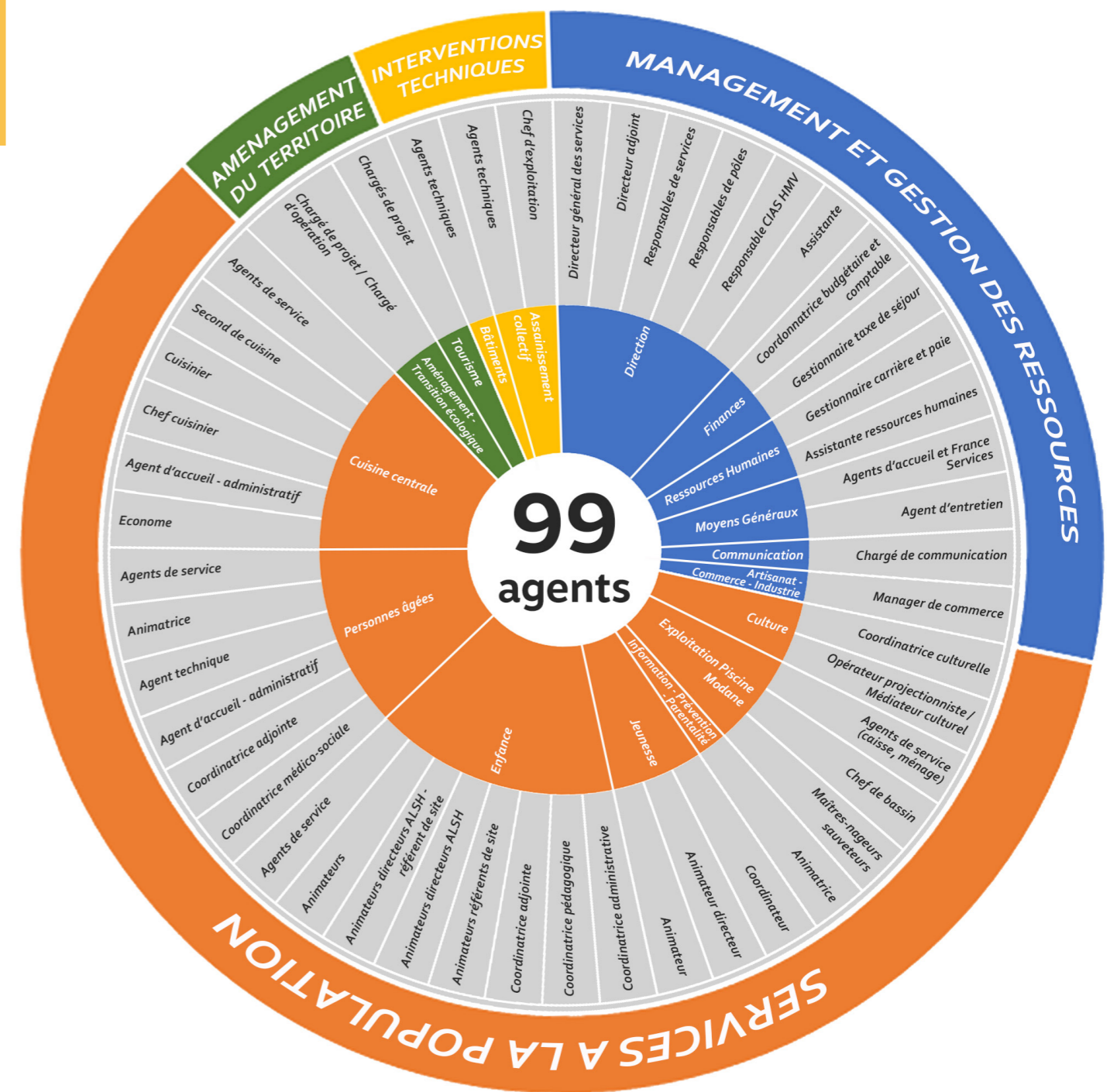
- Tourisme – Loisirs – Culture – Mobilité
- Habitat – Immobilier de loisir
- Équipements sportifs

De même pour l'organigramme des services du CIAS HMV, avec le confortement des Pôles :

- Cuisine centrale
- Personnes âgées

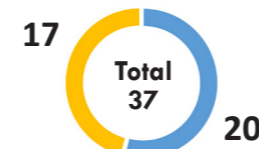
« Avec 99 agents, notre communauté de communes et son CIAS sont parmi les principaux employeurs de notre territoire. En évolution permanente, les carrières, les salaires, les congés, la réglementation, la formation, comme la sécurité au travail et le dialogue social sont suivis de très près par le service Ressources Humaines. Les services : enfance, jeunesse et personnes âgées correspondent au contingent important de l'effectif. »

Jean-Claude Raffin, VP Finances et RH

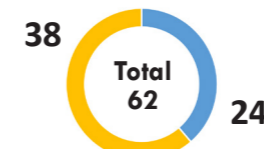


CHIFFRES CLÉS

Effectifs au 31 décembre 2023 (CCHMV)



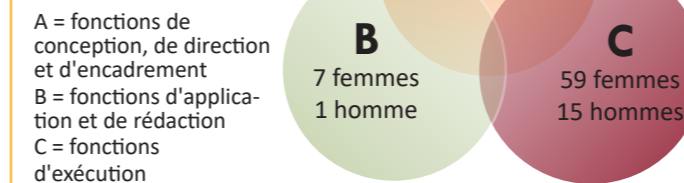
Effectifs au 31 décembre 2023 (CIAS HMV)



Répartition des effectifs (titulaires et contractuels CIAS et CCHMV)



Répartition des agents par catégorie (CIAS et CCHMV)



Répartition femmes / hommes / filière (CIAS et CCHMV)



La Maison Cantonale

L'inauguration le 15 septembre 2023



« Un gain en termes d'espace et de confidentialité »

« C'est pratique d'avoir "tout le monde sous la main" et ça nous permet d'être plus efficace lorsqu'on a besoin de traiter avec un service en particulier »



« On retrouve la proximité avec les collègues, les services, le public et surtout le CIAS qui est plus présent au sein de la Maison Cantonale avec l'ajout de leur bureau dans l'extension »

« L'escalier central, donne l'impression d'une ruche où le personnel, la population, les élus et les vacanciers vont et viennent »

« C'est agréable de travailler dans des locaux neufs, modernes, aérés et spacieux »

Le Président de la CCHMV et du CIAS HMV, Christian Simon, entouré du sous-préfet Kevin Poveda, de Nathalie Furbeyre, conseillère départementale, de la députée Émilie Bonnivard et de Christian Grange, conseiller départemental.

Qu'y a-t-il dans cette nouvelle Maison ?

- Un lieu d'accueil et de ressources pour les habitants, qui peuvent accéder aux services publics et effectuer leurs démarches administratives au quotidien, notamment depuis la labellisation « France Services » obtenue en juillet 2021 ;
- L'Espace Public Numérique (EPN) où des ordinateurs et espaces de bureau sont en libre-service pendant les horaires d'ouverture de la MC ;
- Un lieu d'accueil des touristes et visiteurs, qui viennent y trouver de nombreux services et informations pendant leur séjour en Haute Maurienne Vanoise, que ce soit au niveau du Point Info Tourisme, ou de la permanence du Parc national de la Vanoise en période estivale ;

- L'Espace Propriétaires HMV animé par les agents du tout récent Pôle Habitat – Immobilier de Loisir de la CCHMV, a vocation à devenir un lieu de ressource et de rencontre permettant à tous les profils de propriétaires d'obtenir les informations les plus complètes en lien avec les différentes thématiques de l'habitat ;
- Des espaces de travail collaboratifs : une grande salle de réunion au rez-de-chaussée (modulable et équipée pour des visioconférences), un espace de travail mutualisé dans l'Espace Propriétaires HMV, et un bureau mutualisé qui accueille entre autres les permanences de nos partenaires locaux (Mission Locale, Asder, etc.).



« Nous avons plus de liens et plus de rapidité dans les échanges avec les services depuis que nous avons notre bureau dans l'extension »

Au total ce sont plus d'une trentaine de salariés, de la CCHMV et du CIAS, qui travaillent dans les locaux de la Maison Cantonale. Locaux qui ont été pensés dans un souci de modularité, d'optimisation des différents espaces et de meilleure gestion des flux du public et du personnel.

CHIFFRES CLÉS

Printemps 2023 : Livraison de la nouvelle Maison Cantonale réaménagée et étendue sur 135 m² supplémentaires

Plus de 1,35 millions d'euros investis par la CCHMV

34 entreprises et prestataires

Plus de 13 mois de travaux

MOYENS GÉNÉRAUX

Les agents du service Moyens Généraux assurent l'accueil des habitants et touristes à la recherche de services et informations : activités et associations du territoire, informations sur la vie locale, actualités touristiques, France Services (soutien aux démarches administratives), service de billetterie disponible pour les associations, ... Ils travaillent également en transversalité avec tous les services de la CCHMV et du CIAS HMV en appui administratif et logistique.

FAITS MARQUANTS 2023

- L'inauguration de l'extension / rénovation de la Maison Cantonale le 15 septembre 2023
- Des locaux fonctionnels, bien identifiés de l'extérieur, avec des espaces définis et dédiés France Services

LES NOUVEAUTÉS DE L'EXTENSION

La nouvelle extension de la Maison Cantonale, inaugurée le 15 septembre 2023, permet de proposer une offre de services plus étendue. On y retrouve désormais l'Espace Propriétaires HMV, le Pôle Enfance Jeunesse du CIAS HMV, ce qui facilite l'accueil et offre davantage de proximité aux usagers. Un bel espace d'accueil spacieux, qui a été pensé pour accueillir les usagers dans le cadre de France Services : un bureau partagé pour les partenaires locaux, un bureau confidentiel, et un Espace Public Numérique (EPN) en libre-service qui comprend 4 ordinateurs et 2 bureaux libres d'accès, une connexion WIFI et une caméra pour communiquer en direct avec certains partenaires.

Les différents partenaires nationaux France Services :



Agence nationale des titres sécurisés



PERSPECTIVES 2024

- Élargissement du bouquet de services avec deux nouveaux partenaires nationaux :
 - Ministère de la Transition énergétique pour les chèques énergie
 - L'ANAH Agence Nationale de l'Habitat avec Ma Prime rénov', Ma prime adapt'
- Le partenaire Pôle Emploi devient France Travail



CHIFFRES CLÉS

639 demandes à l'accueil France Services en 2023, dont :

- 227 pour une utilisation du matériel informatique à disposition dans l'EPN
- 412 rendez-vous physiques qui ont eu lieu en majorité sur les thématiques suivantes : Assurance Retraite, Impôts, Permis de conduire et immatriculation des véhicules

Soit 243 heures de guichets France Services au total (hors salle informatique)

L'été 2023 a été très fréquenté par des randonneurs à la journée ou de passage sur le GR5

De plus, l'accueil de la Maison Cantonale reçoit des intervenants extérieurs pour les permanences de ses partenaires locaux :



Retrouvez toutes les informations sur la page :

chautemaurienne.com/maison-france-services ou bien au 04 79 05 26 67

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

COMMUNICATION

Fortement attachée à la Haute Maurienne Vanoise et à ses institutions, la communication a pour mission l'information des habitants sur les services publics, les actions et projets déployés pour le territoire et ses habitants, l'animation du territoire et la vie démocratique. Le journal Terra Modana HMV y a fortement participé ces dernières années, sa mission d'information et de valorisation du territoire a été renforcée par le développement des outils numériques d'information.

FAITS MARQUANTS 2023

- Inauguration de l'extension / rénovation de la Maison Cantonale
- Les 50 ans de la Résidence Pré Soleil
- Campagnes de com' Transport hiver/été
- Dynamisation continue de la page Facebook
- Création et diffusion du premier Rapport d'activités annuel

Mobilité, Développement économique et Tourisme, Environnement, Culture, Habitat, Action sociale... La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS HMV) interviennent dans de multiples domaines de la vie quotidienne. Ces actions méritent d'être éclairées et il faut porter régulièrement à la connaissance de tous l'existence des services que l'intercommunalité crée, déploie et fait fonctionner pour les habitants des 10 communes de HMV. C'est le rôle du **service Communication**, renforcé en 2022 par l'arrivée d'un second agent. Par son organisation renouvelée en "mode projet" avec tous les services de l'intercommunalité, ce service communique chaque jour, chaque semaine et mensuellement : sur les **réseaux sociaux** (Facebook, LinkedIn, et plus récemment Panneau Pocket), sur le **site Internet** cchautemaurienne.com, dans le **journal Terra Modana HMV** et l'agenda culturel **Scènes Hivernales/Estivales**, avec le **Rapport d'Activités** annuel, mais aussi au travers de **campagnes de communication** ou **d'affichage**, de **campagnes photographiques**, par des **flyers** et des **guides**. Il communique également en interne, notamment via la publication **Gens d'HMV** et génère la com' d'événements importants comme le **Salon de l'Artisanat Mauriennais**. Il nourrit également des **partenariats avec des médias** comme **Le Dauphiné Libéré**, **Maurienne TV** et **Radio Oxygène**... C'est un service stratégique qui soutient également la communication politique de Haute Maurienne Vanoise auprès des plus hautes instances de l'État quand le territoire est menacé, comme lors de l'éboulement d'août dernier qui a depuis interrompu la ligne ferroviaire Paris-Milan.

L'EXEMPLE DE LA COM' TRANSPORT

En investissant les modes de transports collectifs, le territoire HMV se place au cœur des enjeux de la décarbonation. Le service Com' soutient ce positionnement et ces actions par des campagnes de communication axées sur le transport par bus, mais également en soutenant l'effort du territoire en matière de covoiturage. Pour cela, le service crée, fait imprimer et diffuse des affiches, des banderoles, organise des campagnes digitales, diffuse le guide mobilité et obtient des insertions presse.



PERSPECTIVES 2024

- Édition 2024 du Salon de l'Artisanat Mauriennais
- La refonte graphique du Terra Modana HMV, qui fêtera ses 20 ans cette année
- Réorganisation de la com' en mode projet
- Poursuite des actions de communication
- Faire entrer la vidéo dans la com' CCHMV
- Réflexion sur la mise en place d'une page Instagram (stratégie, cible, ligne éditoriale,...)
- Projet de renouvellement du site internet

« **N**otre dynamisme est impératif, car en matière de communication, rien n'est acquis. Les outils d'information ne cessent de se renouveler, pour devenir davantage visibles et accessibles pour toutes et tous. Les 20 ans du Terra Modana HMV seront l'occasion d'une nouvelle présentation, sans changer l'esprit de votre journal ! »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

CHIFFRES CLÉS

11 éditions du journal *Terra Modana HMV* sur l'année
Plus de 3 300 heures de conception, création, réalisation, de communications diverses au service des habitants, du territoire, de la CCHMV et du CIAS HMV (de ses services et projets) et de communications internes vers les agents produites par les 2 agents du service Communication

Page Facebook :

3 886 abonnés, soit **+24%** par rapport à 2022

500 publications en 2023

2 919 mentions J'aime de la page sur l'année 2023

Couverture Facebook ⓘ

255,8 K ↑ 204,7

Visites de la Page Facebook ⓘ

44,2 K ↑ 275,3

Le nombre de comptes définis qui ont vu nos publications au moins une fois.

Le nombre de fois où la Page a été consultée.



La Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise est équipée de l'application d'informations et d'alertes PanneauPocket



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

1 Téléchargez gratuitement l'application sur AppStore ou AppGallery ou en flashant le QR.

2 Recherchez "CCHMV Haute Maurienne Vanoise" ou 73500

3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel





Voire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Par l'exercice de ses domaines de compétences (*voir ci-dessous*), la CCHMV œuvre aux côtés de ses partenaires dans de nombreux champs d'actions : améliorer le cadre de vie, l'offre culturelle et l'environnement des habitants ; promouvoir la destination touristique et ses stations, accueillir les clientèles touristiques ; soutenir et développer les principales activités économiques, notamment commerciales, artisanales et agricoles ; venir en appui aux familles, aux jeunes et aux personnes les plus fragiles. Des compétences qui sont exercées au quotidien par les services.

SES COMPÉTENCES

Aménagement de l'espace

Développement économique et touristique

Protection et mise en valeur de l'environnement

Assainissement collectif

Création et gestion d'une Maison de Services au Public (MSAP)

Domaine skiable

Développement culturel

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Politique du logement et du cadre de vie

Lutte contre l'incendie

Action sociale d'intérêt communautaire

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

À travers des établissements tels que la piscine intercommunale de Modane ou le gymnase des Terres Blanches, le Pôle équipements sportifs offre aux habitants des activités pour tous.



FAITS MARQUANTS 2023

- Ouverture de la piscine intercommunale de Modane du 1^{er} avril au 18 octobre 2023 (fermeture 12 jours plus tôt que d'habitude en raison des travaux)
- Début novembre 2023, commencement d'une phase de travaux :
 - Confortement de la structure
 - Traitement acoustique
 - Traitement de l'air
- Mise à disposition du gymnase toute l'année sauf durant le mois d'août et durant les 2 semaines de fêtes de fin d'année pour cause d'entretien

PERSPECTIVES 2024

- Ouverture prévisionnelle de la piscine le 23 avril 2024 après les travaux
- Animation « les Olympiades de la piscine » : annulée à l'automne 2023 à cause d'un nombre insuffisant de participants ; reportée au printemps 2024

CHIFFRES CLÉS

DE LA PISCINE

180 jours d'ouverture soit **891** heures

4 maitres-nageurs (surveillance et enseignement) sur l'ensemble de la saison + **1** renfort sur juillet-août

2 personnes en charge des encaissements et du ménage + **1** renfort sur juillet-août

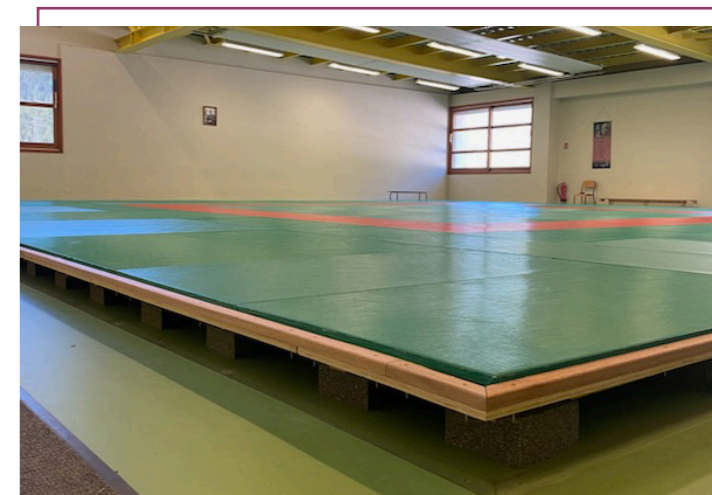
18 674 entrées comptabilisées en caisse

4 518 scolaires & **1 628** collégiens

DU GYMNASÉ

36 semaines d'utilisation par le Collège, les sections ski-étude et l'UNSS

50 semaines d'utilisation par les associations locales à raison d'environ 50 heures par semaine : Tennis, Gymnastique, Volley, Taekwondo, Badminton, Judo, Jeet-ki-do, Vita'forme, Administration des Douanes.



Août 2023 : Réfection du tapis du tatami du dojo des Terres Blanches (mise en place d'amortis permettant une pratique optimisée des sports de combat)

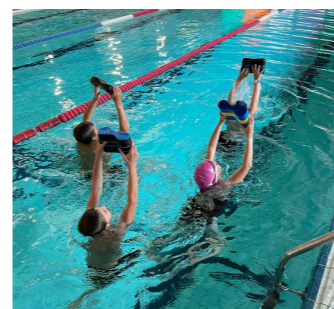
OUVERTURE DE LA PISCINE DU 1^{ER} AVRIL AU 18 OCTOBRE 2023

La piscine intercommunale de Modane a proposé de multiples activités tout au long de la saison : bassins aquafun, séances aquaforme, aquafitness, aquapalm, école de natation, leçons particulières ...

Cela pour de multiples utilisateurs : public, les scolaires et le Collège, le Club Nautique Vanoise, Maurienne Séniors, EHPAD, Centre Neige & Soleil, SDISS, des professionnels de santé, Ligue

Grand Est de Triathlon ... Le 06 octobre a eu lieu l'animation « Octobre Rose » (séance d'aquagym). La fin de saison de la piscine s'est clôturée le 18 octobre par un après-midi ludique avec la participation du service jeunesse du CIAS HMV.

L'ouverture prévisionnelle de la piscine est planifiée au 23 avril 2024 après les travaux (*cf page 38 : Aménagement & Transition écologique*).



2 Stages de sauvetage organisés en août 2023 qui ont rassemblé une vingtaine de participants

Le Pôle Tourisme a été restructuré en Pôle Tourisme - Loisirs - Culture - Mobilité. Il coordonne la stratégie touristique et met en œuvre, en cohérence, les missions et projets dont la CCHMV a la charge : activités de pleine nature (page 26), culture et cinéma (page 27), patrimoine culturel (p.28), mobilité (p.30). Un travail qui se fait en lien étroit avec l'Office de Tourisme Haute Maurienne Vanoise, et un financement en partie par la récolte de la Taxe de séjour (page 31).

FAITS MARQUANTS 2023

- Bilan à mi-mandat de la mise en œuvre de la stratégie touristique Haute Maurienne Vanoise, dans la perspective de la Vision Tourisme à horizon 2030
- Restructuration du Pôle dans une approche plus transversale des enjeux traités, pour contribuer non seulement à l'attractivité touristique mais aussi à l'attractivité globale du territoire : De « Pôle Tourisme » à « Pôle Tourisme Loisirs Culture et Mobilité »
- La culture et le cinéma intègrent le Pôle, l'immobilier de loisir migre vers le Pôle Habitat Immobilier de Loisir, un lien fonctionnel est malgré tout maintenu

PERSPECTIVES 2024

- Faire bouger les lignes et stimuler l'innovation par l'organisation d'ateliers et conférences, par exemple : ateliers fresque du climat et 2 tonnes, innovation, RSE, tendances sociétales, bilan carbone
- Organiser les 2^{èmes} Assises du Tourisme en HMV
- Définir et renseigner les indicateurs qui permettent d'observer, de suivre, de piloter la dynamique de transition du tourisme en HMV
- Imaginer une retranscription de manière vivante, pédagogique et originale les données observées pour donner du sens et encourager le cheminement vers la vision à horizon 2030
- Poursuivre le travail en mode « expérience usager » pour des propositions justes, équilibrées et responsables
- Intégrer les enjeux de « transition » dans toutes les actions menées

RAPPEL - LES 5 AXES DE TRAVAIL STRATÉGIQUES

En mars 2021, les 1^{ères} Assises du Tourisme en HMV ont fait émerger la Vision du Tourisme à horizon 2030. **Cheminer vers cette vision, c'est se donner les moyens d'être une destination responsable**, en déployant les principes transversaux retenus pour les différents secteurs de l'écosystème touristique que sont **les activités, l'hébergement, les transports, la restauration et plus généralement les services**. Les principes transversaux étant **le développement durable, la compétitivité, l'innovation et la méthodologie rigoureuse**.



TERRITOIRE D'EXCEPTION
#VISIONTOURISME #HMV2030
#LESALPESGENEREUSES

Axe 1 : structurer et valoriser une offre d'expériences uniques et inoubliables.

Axe 2 : requalifier et dynamiser l'immobilier de loisir.

Axe 3 : organiser et favoriser une mobilité fluide et renouvelée.

Axe 4 : promouvoir et commercialiser la destination Haute Maurienne Vanoise.

Axe 5 : piloter la destination Haute Maurienne Vanoise.



Pour en savoir plus sur la Vision Tourisme à horizon 2030 et la stratégie touristique 2021-2027, scannez le QR Code !

« Notre intercommunalité a produit ces trois dernières années un travail absolument prodigieux non seulement dans l'opérationnel et la valorisation touristiques mais aussi dans l'organisation et la réponse stratégiques. »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN



BILAN À MI-MANDAT DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE HMV

Coordonné par la CCHMV, le Comité Stratégique de Destination est l'un des organes de gouvernance du territoire, il se réunit deux fois l'an. Le 13 novembre 2023, à Val-Cenis Termignon, il a rassemblé les principaux opérateurs touristiques du territoire. L'occasion de faire le point sur la Vision Tourisme à horizon 2030 et le pilotage de la Stratégie Touristique lancées en 2021. Des projets d'initiative publique ou privée ont déjà été mis en œuvre, une partie sont aujourd'hui opérationnels. Ils se basent sur chacun des axes de la stratégie et répondent aux enjeux stratégiques : économie, social, environnement, pérennité, caractère innovant (plus de 150 projets identifiés). Déjà, de beaux constats : un tourisme très dynamique malgré un contexte de démo-

graphie en baisse, un nombre de lits stable voire en légère hausse, une fréquentation en constante augmentation, avec 2/3 des nuitées en hiver et 1/3 en été, et le printemps et l'automne qui se développent peu à peu. À noter le bon niveau de satisfaction hiver comme été : la Haute Maurienne Vanoise, avec ses 6 stations, continue à plaire ! Et puis les expériences outdoor et culturelles se renouvellent, en phase avec les tendances sociétales qui évoluent. Enfin, il y a de nombreuses initiatives et des entreprises innovantes et vertueuses dans le secteur privé. La mobilité, l'habitat et l'immobilier de loisir restent des enjeux puissants autour desquels il faut poursuivre tous les efforts, avec déjà des améliorations comme le succès du label Qualité Confort Hébergement



SE CONNECTER À L'UNIVERS
#VISIONTOURISME #HMV2030
#LESALPESGENEREUSES



et la réorganisation opérationnelle avec le Pôle Habitat - Immobilier de Loisir et l'Espace Propriétaires HMV à la Maison Cantonale.

« La vision est un cap idéal. Tout l'enjeu est de mesurer si on réussit à maintenir ce cap ou si l'on s'en écarte, pourquoi ? Pour quoi faire ? Pour qui ? Pour quels bénéfices ? »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN



UN OBSERVATOIRE DE LA TRANSITION, POUR QUOI FAIRE ?

Comment mesurer le cheminement vers la Vision Tourisme à horizon 2030 ?

Au-delà des indicateurs de performance relatifs par exemple au remplissage des lits touristiques, au chiffre d'affaires, au nombre de journées skieurs, au nombre de passages sur les itinéraires de randonnée pédestre et VTT et à la satisfaction clients, d'autres indicateurs sont pertinents à suivre pour mesurer le cheminement de notre territoire vers le cap qu'il s'est fixé à horizon 2030 : évolution des pratiques

d'écomobilité, de la biodiversité, de la part du tourisme dans l'économie locale, de l'habitabilité du territoire en termes de logement, de la dynamique des circuits courts, de la parité homme/femme dans les instances de gouvernance touristique, de l'attractivité résidentielle, etc. Un programme ambitieux, dans lequel il conviendra de ne pas se perdre (ndlr : il existe des centaines d'indicateurs pertinents) et qui s'inscrit nécessairement sur le long terme.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Fidèle à la stratégie touristique annoncée, le service Activités de Pleine Nature (APN) articule les activités outdoor pour lesquelles la CCHMV possède la compétence, à savoir le VTT et la randonnée pédestre. Il mène à bien des projets structurants sur l'ensemble de la vallée HMV.

FAITS MARQUANTS 2023

Projets transversaux

- Lancement de la mission « **conciliation des usages et partage des espaces entre agriculture et activités de pleine nature** »
 - Bilan positif de l'expérimentation sur Aussois : barrières articulées facilitent le passage des VTT tout en respectant l'activité agricole
 - Concertation sur le site du Mont-Cenis : 33 problèmes diagnostiqués et 27 solutions proposées pour un montant de 5 000 €
- Reconstitution-consolidation d'un **2^{ème} poste de chargé de projets sur les APN**

VTT

- Finalisation de la piste **enduro VTT Blue Cheese** sur Val-Cenis Termignon et requalification du **bike park de La Norma**
- Construction d'une **offre VTAE sur la station de Valfréjus** : 1^{er} pas en 2023 avec un parcours découverte balisé spécifiquement jusqu'à Punta Bagna



La Norma

Blue Cheese

Rando

- Parution du « **guide randos et trail en HMV** » - Une version test pour cette 1^{ère} édition
 - Outil d'aide à la sélection d'itinéraires / pédagogique / écoresponsable dans sa conception
 - Mode de diffusion élargi en s'appuyant sur les commerces locaux qui deviennent des points de vente (11 en 2023)
 - Coût de conception - réalisation = 54 000 €
 - Subvention AURA = 12 700 €



Coffret de 4 documents complémentaires et évolutifs (prix de vente : 10 €)

PERSPECTIVES 2024

Projets transversaux

- **Conciliation des usages** : Mise en place des préconisations faites en 2023 et poursuite de la démarche sur d'autres sites du territoire
- **Offre hivernale piétons – raquettes** : structuration d'un produit grand public complémentaire au ski à l'échelle du territoire (*inventaire de l'existant et diagnostic de territoire réalisés par la CCHMV en hiver 2024 pour une harmonisation du réseau d'itinéraires à l'hiver 2024-25*)
- **Tour d'agglomération Modane-Fourneaux** : suivi du projet sentier multi-apn lancé en 2022

VTT

- **Valfréjus : consolider l'offre VTAE** en élargissant un réseau d'altitude (*priorité secteur Punta Bagna été 2024*)
- Création de **2 nouveaux espaces VTT** sur les communes de Fourneaux et Aussois



Balisage VTAE

Rando

- **Guide randos – trail en HMV** : édition 2024, un produit en constante évolution - améliorer l'expérience client avec des ajouts d'itinéraires et d'informations sur la base du travail collaboratif réalisé avec les acteurs de la filière randonnée et l'OT HMV
- **Création d'un plan de jalonnement de l'ensemble du réseau de sentiers de randonnée inscrits au PDIPR** - L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance du réseau pour être plus efficace à terme
- **Itinérance courte en randonnée pédestre** - Mise en lumière de parcours existants sur le territoire pour l'itinérance de 1 à 3 nuits. Collecte et harmonisation des informations à destination de l'OT pour la promotion estivale de l'itinérance

CHIFFRES CLÉS

299 773 € HT coût de l'entretien des sentiers rando et VTT
274 990 passages sur les 11 écompteurs (soit +1,4%)
+ de 3 000 guides rando-trail vendus
383 topoguides VTT vendus
36 605 € de recettes totales des ventes de documents d'information

« En 2023, le développement concerté des APN entre dans une nouvelle ère pour répondre aux attentes de nos habitants et visiteurs : concilier les usages et redéployer vers de nouvelles activités tout au long de l'année. La CCHMV joue un rôle-pivot dans la gouvernance, le pilotage et l'organisation. »

Nathalie Furbeyre, VP Tourisme et APN

CULTURE & CINÉMA

Le service a pour mission le développement culturel du territoire, avec pour objectifs de faciliter l'accès à la culture, organiser des temps de rencontres avec des artistes, favoriser la pratique artistique...

FAITS MARQUANTS 2023

- Arrivée d'un nouvel agent au poste de Chargée de développement/projectionniste des cinémas L'Embellie à Fourneaux et La Ramasse à Val-Cenis Lanslebourg
- Lancement d'une étude « Diagnostic et préconisations en lien avec l'exploitation des salles de cinéma en HMV »
- Semaine italienne en mai 2023
- Programmation des spectacles scolaires 2023/2024
- Résidence artistique de la Compagnie l'Esprit du mardi dans le cadre du projet « Les chemins de velours »
- Réflexion sur le transfert du cinéma La Ramasse à l'Auditorium Laurent Gerra
- Ciné-concert « La Petite taupe » pour les maternelles
- Spectacle « 21x29,7 » de la Compagnie Gingolph Gateau à l'Auditorium Laurent Gerra pour tous les élèves de primaire du CP au CM
- Spectacle « Bobines et flacons » de la Compagnie Artiflette pour les maternelles



Rendez-vous le temps d'une Veillée de velours dans le cadre de la résidence artistique de la Compagnie l'Esprit du mardi

PERSPECTIVES 2024

- Fête de la musique avec l'USM Foot le vendredi 14 juin 2024
- Semaine italienne du 07 au 13 octobre 2024
- « Un autre regard sur les films » avec Seth Young-Ruiz, réalisateur, scénariste et comédien
- Poursuite des actions dans le cadre de la résidence artistique de la Compagnie l'Esprit du mardi
- **Projets de redynamisation de l'activité des salles de cinémas**
 - Transfert du cinéma La Ramasse à l'Auditorium Laurent Gerra
 - Travaux de modernisation du cinéma L'Embellie sur le bâtiment et l'espace d'accueil

CHIFFRES CLÉS

9 740 spectateurs dans les cinémas de L'Embellie Fourneaux et La Ramasse Val-Cenis Lanslebourg en 2023
7 074 entrées à L'Embellie
2 666 entrées à La Ramasse
614 spectateurs aux spectacles proposés aux élèves de la maternelle au CM2
732 élèves ont assisté à une séance « école et cinéma » et « collège et cinéma » à Fourneaux
322 élèves ont assisté à une séance « école et cinéma » à Val-Cenis Lanslebourg

Représentation du spectacle « 21x29,7 » de la Compagnie Gingolph Gateau à l'Auditorium Laurent Gerra pour toutes les écoles du CP au CM2



Après le spectacle « 21x29,7 », les élèves se sont amusés à reproduire un personnage en papier, présenté par l'artiste

« Qui peut encore douter que nous sommes en train de devenir une terre de culture ? Les initiatives de notre territoire et l'accompagnement de notre équipe permettent de mesurer l'importance que notre Communauté de communes attribue à l'action culturelle de la Haute Maurienne Vanoise. »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Deux projets sont portés par ce service, le premier c'est la mise en valeur du chemin du petit bonheur, ce fameux sentier qui traverse le territoire de Modane à l'Écot (Bonneval-sur-Arc) ; le second c'est une démarche qui valorise les patrimoines de Haute Maurienne Vanoise et qui s'intitule pÔp ! pour passé Ô présent !

le chemin du petit bonheur

FAITS MARQUANTS 2023

- Finalisation de la mise en place du balisage et des mobiliers
- Dispersion des bâtons gravés le long du chemin
- Installation des boîtes à petit bonheur
- Parution de la carte-support qui permet de partir à la découverte du petit bonheur
- Inauguration festive et expérientielle les 4 et 5 juillet
- Premier shooting photos qui servira à assurer la promotion de l'itinéraire pour l'été 2024 et les suivants



PARUTION DE LA CARTE-SUPPORT

La carte du chemin du petit bonheur prolonge l'expérience, autant qu'elle raconte des histoires et encourage les petits et les grands dans leur voyage. Elle permet déjà de rêver, de se projeter sur le linéaire. On la rapporte avec plaisir chez soi, et elle devient alors un objet souvenir de l'excursion sur le chemin du

petit bonheur. Elle est en vente dans les Offices de tourisme et à la Maison Cantonale. Et disponible gratuitement en version numérique. On y retrouve notamment des données et des distances pour évaluer le temps de parcours entre les différents villages de Haute Maurienne Vanoise.



PERSPECTIVES 2024

- Optimisation des parcours-usagers sur le terrain
- Valorisation et mise en tourisme (micro-itinérances, marketing auprès de publics-cibles) : en gestation, un séjour itinérant à VTAE et un partenariat avec Chilowe, le groupe média & travel qui inspire et met en mouvement tous ceux qui aspirent à un mode de vie local, joyeux et tourné vers la nature, pour valoriser le chemin et mettre en valeur le territoire de manière innovante.

LES BOÎTES À PETIT BONHEUR

Dispersées aux cinq coins du parcours, ces boîtes de géocaches attendent d'être trouvées par les promeneurs. À l'intérieur on y trouve un crayon et des cartes postales. L'idée est de déposer une pensée heureuse, écrite en quelques lignes sur une des cartes à disposition. Les promeneurs peuvent ensuite déposer leur carte et découvrir les petits bonheurs des autres marcheurs, et même en emporter avec eux,



ou bien garder leur carte pour l'envoyer à des proches peut-être ou en souvenir. Plus d'une centaine de messages ont été récoltés au terme de cette première saison 2023, et c'est sans compter ceux que des marcheurs auront glissé dans leur poche !



Avant de prendre le chemin, téléchargez gratuitement la carte.



FAITS MARQUANTS 2023

- Parution du guide pÔp ! édition 2023
- Parution du jeu pÔp !
- Parution du carnet d'adresses pÔp !
- Parution de l'agenda pÔp !

LE GUIDE PÔP !

Le guide pÔp ! c'est :

► Des fiches illustrées et des textes au ton légèrement décalés et six couleurs comme autant de thématiques :

Patrimoines en Haute Maurienne Vanoise
pÔp ! passé Ô présent

militaire, religieux, rupestre, sciences et industrie, modes de vie, histoire du passage.



► Et une carte papier pour identifier et localiser les patrimoines avec d'un côté le territoire dans son ensemble, de l'autre des focus patrimoine par village.

Le guide pÔp ! est en vente au prix de 10€ à la Maison Cantonale à Modane et dans les Offices de tourisme HMV.

« Nous avons la volonté de valoriser ce patrimoine qui nous est cher, qui forme notre identité, sans pour autant garder la tête tournée vers le Passé. C'est tout le défi qui nous motive afin de construire le Présent avec sérénité et enthousiasme. Faisons ensemble le choix de bâtir ce « demain » qui nous tient à cœur, avec le sourire d'un « petit bonheur » quotidien ! »

Maurice Bodecher, VP Culture et Communication



L'agenda et le carnet d'adresses pÔp ! sont disponibles gratuitement à la Maison Cantonale et dans les Offices de tourisme

PERSPECTIVES 2024

- Édition 2024 du guide pÔp ! (parution de nouvelles fiches pour compléter l'édition 2023)
- Parution des premiers podcasts
- Prototype et test de la carte en relief
- Mise en place d'une signalétique spécifique
- Diffusion, appropriation, commercialisation

LE JEU PÔP !

Un jeu d'association d'idées, visuel et décalé pour découvrir des morceaux de Haute Maurienne Vanoise insoupçonnés d'hier et d'aujourd'hui. Avec ce jeu, les joueurs plongent dans un décor où s'empilent instants présents et moments passés, ils se creusent la tête pour trouver les mots justes qui aideront leurs coéquipiers à deviner les cartes images...



Le jeu pÔp ! est en vente au prix de 15€ à la Maison Cantonale à Modane et dans les Offices de tourisme HMV.

CHIFFRES CLÉS

le chemin du petit bonheur

- 600 bâtons gravés dissimulés le long du chemin
- 16 dispositifs installés le long du chemin
- 5 géocaches pour raconter ses petits bonheurs

pÔp ! passé Ô présent

- 6 thématiques pour présenter le patrimoine
- 24 fiches patrimoine inscrites dans le guide pÔp !
- 110 éléments de patrimoine inscrits sur la carte pÔp ! et à valoriser dans le guide au fil des années

Autres projets en lien à la valorisation du patrimoine culturel pour 2024

- Organiser le 1^{er} forum des associations du patrimoine en HMV
- Engager les réflexions autour de la scénarisation du territoire

MOBILITÉ

Le service mobilité s'occupe de l'animation et du pilotage de la politique mobilité et transports en commun de la Communauté de communes, en cohérence avec la stratégie touristique. Par ailleurs, il coordonne les différentes actions de mobilité sur le territoire, la mise en œuvre du schéma de mobilité et promeut l'écomobilité.

FAITS MARQUANTS 2023

- Mise en place d'un réseau de transport en commun (TC) durant l'été 2023 similaire à celui de l'été 2022 et renforcement des TC pour l'hiver 2023-2024
- Démarrage d'un important travail sur la refonte du système de TC en HMV
- Lancement d'un dispositif d'incitation à la pratique du covoiturage via BlaBlaCar Daily
- Lancement de 7 plateformes de réservation pour venir en HMV autrement qu'en voiture

AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Le cabinet-conseil Inddigo a réalisé un diagnostic du modèle des transports en commun de HMV mettant en évidence les atouts et faiblesses du réseau. Ce diagnostic a été consolidé grâce à une étude de terrain réalisée sur le territoire et un atelier participatif ayant réuni différents acteurs du territoire (communes, CCHMV, Région AURA, PNV, taxi, hébergeur, Transdev, Office du tourisme, etc.). Des préconisations opérationnelles pour améliorer le réseau seront

ensuite faites pour une mise en œuvre dès l'été 2024.

Inddigo doit préconiser des actions concrètes pour améliorer le modèle des TC en HMV, dans l'objectif d'arriver à la mise en place d'un réseau qui permette de transporter plus de personnes tout en restant soutenable financièrement. D'autres solutions alternatives et/ou complémentaires pourront être mises en place pour répondre à des besoins spécifiques.

CHIFFRES CLÉS

11 487 passagers transportés en été 2023 sur les lignes régionales S53 et S52 qui sont cofinancées par la CCHMV

+2% de fréquentation par rapport à l'été 2022 sur ces lignes S53 et S52 (pour une offre de transport similaire)

TRANSPORT À LA DEMANDE (CIAS)

Le CIAS HMV organise un service de transport à la demande à destination des personnes âgées. Après une interruption de juillet à septembre 2023, le service a repris avec un nouveau prestataire KSCAR pour le plus grand plaisir des usagers. L'évolution de l'organisation et de la gestion de ce service est intégrée dans les réflexions globales en cours autour de la mobilité sur le territoire.



En attendant les conclusions et de nouvelles perspectives, le véhicule circule toujours jusqu'en juin 2024, une fois par semaine le mardi après-midi ou le jeudi matin.

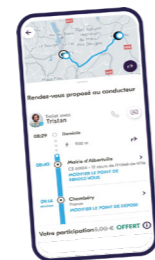
PERSPECTIVES 2024

- Mise en place du réseau de TC de l'été 2024 qui sera sensiblement similaire à celui de l'été 2023
- Travail sur les perspectives concrètes et opérationnelles du futur modèle des TC
- Valorisation du dispositif en faveur du covoiturage pour développer et pérenniser la pratique du covoiturage en HMV
- Valorisation des 7 plateformes de réservation pour inciter les socioprofessionnels à renvoyer vers la plateforme de leur station/commune

« Le covoiturage a été lancé le 06-11-2023 avec un système de gratification. C'est un succès sur la Haute Maurienne et une alternative pour nos déplacements quotidiens aux TC. Le challenge pour 2024 sera de mettre en œuvre le nouveau schéma de TC suite au diagnostic qui a été réalisé durant l'été 2023. »

Eric Felisiak, VP Mobilité

J'Y VAIS EN COVOITURAGE !



La CCHMV prend en charge le coût des trajets des passagers et indemnise les conducteurs qui réalisent des trajets en covoiturage sur le territoire

HMV grâce à l'application BlaBlaCar Daily. L'objectif en 2024 est de continuer à valoriser ce dispositif pour développer la pratique du covoiturage au quotidien en HMV. Vous aussi, téléchargez dès maintenant BlaBlaCar Daily et renseignez vos trajets de tous les jours !

7 PLATEFORMES DE RÉSERVATION

Grâce à Direct HMV, Direct Valfréjus & co (chaque station a sa plateforme), les visiteurs peuvent désormais programmer, réserver et payer en une fois leur trajet depuis n'importe où dans le monde, en combinant tous les modes de transport (avion, train, bus, taxi, location de voiture), jusqu'aux stations et villages de HMV. Cela fonctionne également dans le sens inverse pour les habitants ! La finalité du projet est de décarboner la mobilité pour venir à destination, mobilité qui pèse lourd dans le bilan carbone



du tourisme. Ces interfaces peuvent aider à cette transition car elles mettent systématiquement en avant les trajets qui ont le plus faible impact carbone.

TAXE DE SÉJOUR

La CCHMV a instauré une taxe de séjour au réel sur le territoire depuis 2017. Elle est payée par le locataire lors de son séjour et collectée toute l'année par l'hébergeur qui la reverse 2 fois par an sur une plateforme de télédéclaration dédiée. Les recettes de taxe de séjour participent exclusivement au financement du développement touristique et de l'amélioration de l'attractivité du territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

- Évolution de la plateforme : de plus en plus de loueurs effectuent leur registre des locations en ligne. Ils renseignent au fur et à mesure les séjours et ainsi la taxe est calculée et enregistrée. En fin de période, ils peuvent contrôler les données, valider et reverser les sommes perçues au moment de la période de déclaration
- Révision des tarifs par délibération du 07/06/2023 pour les campings *, 4* et 5* et pour les meublés classés 2* afin de faciliter le calcul (voir tableau)
- Sensibilisation auprès des mairies et des particuliers à établir le Cerfa 14004 lors de la mise en location d'un meublé touristique non professionnel LMNP

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

- Déclarer son logement en mairie avec le Cerfa 140004
- Afficher les tarifs dans l'hébergement
- Faire apparaître la taxe sur les contrats de locations et les factures
- Tenir un registre du loueur (sur le site de la taxe de séjour ou version papier) faisant apparaître toutes les informations nécessaires à la déclaration de la taxe
- Collecter, déclarer et reverser la taxe à la CCHMV
- Informer le service de tout changement éventuel : vente, arrêt de locations...

Catégories d'hébergement	Tarif par nuit et par personne depuis 2022	Tarif par nuit et par personne depuis 2024
Palaces	2,50 €	2,50 €
Hôtel, Résidence, Meublé *****	2,50 €	2,50 €
Hôtel, Résidence, Meublé ****	1,90 €	1,90 €
Hôtel, Résidence, Meublé ***	1,35 €	1,35 €
Hôtel, Résidence, Meublé ** Villages vacances **** & *****	0,99 €	1,00 €
Hôtel, Résidence, Meublé * Villages vacances * ** & *** Chambre d'hôtes / Auberges collectives (refuge, gîte d'étape, auberge de jeunesse)	0,85 €	0,85 €
Camping et aire de caravanage *** ** & ***** Emplacement aires de camping-cars et parc de stationnement touristiques (par 24h)	0,55 €	0,66 €
Camping et aire de caravanage *, **	0,22 €	0,22 €
Hébergement sans ou en attente de classement (hôtel, résidence, meublé, chalet d'alpage, village, vacance, ...)	5.5% du tarif de la nuitée par personnes (plafonné à 2,50 €)	5.5% du tarif de la nuitée par personnes (plafonné à 2,50 €)

Le classement en étoiles pour déterminer le tarif est celui d'Atout France seulement. Les labels ne sont pas pris en compte.

PERSPECTIVES 2024

- La CCHMV va procéder de façon plus systématique à une **procédure de taxation d'office** pour pallier les absences de déclaration - Cette procédure consiste à mettre en demeure les propriétaires ou logeurs, par lettre recommandée afin qu'ils régularisent leur situation, faute de quoi, une taxation d'office calculée par la collectivité sera appliquée
- Des **contrôles réguliers** seront désormais effectués dans les logements par un agent commissionné par arrêté communautaire afin de procéder à la vérification des déclarations produites par les logeurs, hôteliers, propriétaires → **Objectif** : **équité** sur le territoire pour tous les hébergeurs et les personnes accueillies

CHIFFRES CLÉS

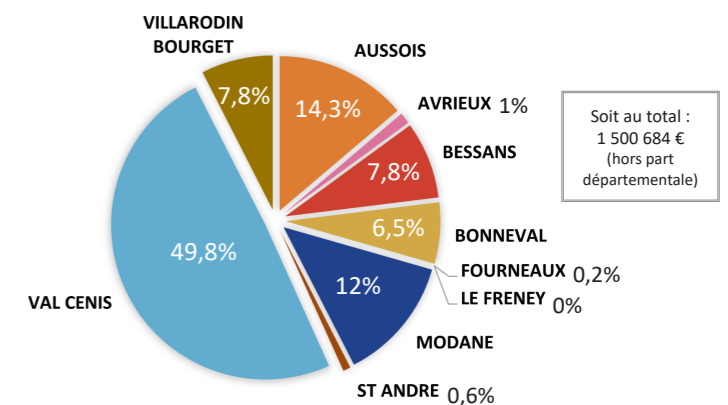
1 650 752 € récoltés au total sur l'année 2023

150 068 € reversés au département de la Savoie (soit 10%)

49 031 lits touristiques sur notre territoire

3 000 500 nuitées en 2023

Taxe de séjour 2023 récoltée (Répartition par communes)



À RETENIR

Toute l'année, saisie en ligne et calcul de la taxe sur le compte hébergeur de la Taxe de séjour. Permanence à la Maison Cantonale à Modane toute l'année et à Val-Cenis Lanslebourg, tous les mardis, au bureau France Services situé sur le côté droit de l'entrée de l'Office de tourisme durant les 2 périodes de déclaration :
Du 1^{er} au 31 mai
Du 1^{er} au 31 octobre

www.cchautemaurienne.com/taxe-de-sejour-haute-maurienne-vanoise

TOURISME

OFFICE DE TOURISME



Créé en juin 2017, l'Office de Tourisme intercommunal de Haute Maurienne Vanoise assure les missions qui lui sont confiées par la CCHMV par voie de délégation de service public. Véritable bras armé de la CCHMV en matière d'accueil et de promotion touristique, l'OT HMV est aujourd'hui piloté par un PDG, Yann Chaboissier, un Conseil d'administration et un directeur exécutif, Jérémie Silva. Il intervient sur tout le périmètre du territoire HMV et à l'échelle des 6 stations : Valfréjus, La Norma, Aussois, Val-Cenis, Bessans et Bonneval-sur-Arc.

Haute Maurienne
Vanoise

FAITS MARQUANTS 2023

- Les nuitées touristiques continuent leur progression en 2023 sur l'ensemble du territoire Haute Maurienne Vanoise
- Plus de 100K contacts clients en base de données
- Refonte de l'ensemble des applications stations

PERSPECTIVES 2024

- Mise en place d'un CRM (logiciel de gestion des bases de données) performant pour accroître la fidélisation de nos vacanciers
- Vente en ligne des prestataires d'activités du territoire via la place de marché, favoriser la digitalisation de l'offre d'activités
- Booster la notoriété de la destination avec des collaborations terrain (Athlètes, médias, etc...)
- Maintenir la progression sur le marché UK en pleine mutation

NUITÉES TOURISTIQUES EN PROGRESSION



Le territoire dépasse pour la première fois les 3M de nuitées touristique sur l'ensemble des deux saisons touristiques avec un poids de la saison estivale de 33%. Preuve d'un dynamisme touristique fort.

« Une année marquée par la stabilisation de nos réformes et une progression constante : équipe stabilisée, renforts sur les missions stratégiques, des événements nouveaux. Notre territoire affiche des records de fréquentation avec un été qui pèse 30% du total, ce qui montre la richesse de notre destination déjà diversifiée. »

Yann Chaboissier, Président de l'OTHMV

PLUS DE 100K CONTACTS CLIENTS

Cette année l'Office de Tourisme a également dépassé les 100K contacts clients en base de données, un sujet primordial pour le travail de la fidélisation de ces derniers en leur poussant les dernières informations et avantages du territoire et de ses stations. L'équivalence publicitaire des 990 reportages/citations dans la presse/TV en 2023 de notre territoire et ses stations est de 9.6M €.

CHIFFRES CLÉS

2,01M de nuitées l'hiver 2023, soit +2.5% que sur N-1

984K nuitées l'été 2023, soit +9.7% que sur N-1

44 événements et temps forts réalisés sur l'ensemble du territoire avec des nouveautés comme le Vertical Music Expérience à Valfréjus ou l'Enduro des Alpes à Aussois

MÉMO ! LES MISSIONS CONFIÉES À L'OT

- La co-élaboration et le co-pilotage de la stratégie touristique, aux côtés de la CCHMV
- La coordination des acteurs touristiques
- La promotion et la communication touristiques de la destination
- L'organisation d'événements touristiques culturels et sportifs
- La commercialisation de prestations et produits touristiques
- L'accueil touristique
- L'animation touristique
- La gestion de l'information touristique
- L'observation et la veille touristiques

Lien vers le site HMV :

www.haute-maurienne-vanoise.com

Lien vers le site à destination des professionnels du tourisme :

www.haute-maurienne-vanoise.pro

APPLICATIONS STATIONS

Cette année 2023 marque également la refonte de l'ensemble des applications stations, cela fait suite à la mise en ligne des nouveaux sites internet fin 2022 et prouve une continuité dans le développement du digital.

N'hésitez pas à télécharger les applications si cela n'est pas encore fait.



COLLABORATION CCHMV - OT HMV SUR LES PROJETS PORTÉS PAR LA CCHMV

La CCHMV et l'OT HMV travaillent en lien fonctionnel autour des projets en lien aux activités de pleine nature (randonnée et VTT principalement), à la valorisation

touristique du patrimoine culturel, à la mobilité. La CCHMV est en somme « producteur » d'offres et des services et passe le relais à l'OT HMV pour le volet marketing.

SYNDICAT MIXTE THABOR VANOISE



Le Syndicat Mixte Thabor Vanoise exerce la compétence « domaine skiable » sur les stations de Valfréjus et La Norma, pour le compte des collectivités locales. Dans cette organisation, la CCHMV contribue financièrement au SMTV pour le domaine skiable de La Norma (voir page 13), et met à disposition un agent du service « Aménagement - Transition écologique » pour le pilotage des investissements.



Délégation Mairie de Modane depuis 2009



Délégation CCHMV depuis 2019



Membres et contributeurs financiers du SMTV :

Mairie de Modane et Département de la Savoie (Valfréjus)
Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise (La Norma)



SMTV contractualise avec la société SOGENOR spécialisée dans l'exploitation des domaines skiables qui en assure le fonctionnement et verse une redevance

SMTV réalise en direct l'investissement domaines skiables : remontées mécaniques, pistes de ski, neige de culture, ouvrages techniques (poste électriques, réseaux, bâtiments)

FAITS MARQUANTS 2023

SMTV La Norma

- Fin des travaux de second œuvre et de voirie sur le centre technique (bâtiment 1 600m² dédié à l'exploitation)
- Raccordement d'un second point de livraison d'électricité au domaine skiable pour fiabiliser l'alimentation
- Rénovation du massif avalancheur G1 pointe de La Norma
- Remplacement du câble télésiège des Granges
- Remplacement d'équipements obsolètes pour la neige de culture : 5 enneigeurs ; serveur informatique et logiciel de supervision. Remise à neuf de 2 pompes et 1 compresseur



Avalancheur G1, Pointe de La Norma.



Aménagements extérieurs du nouveau centre technique construit en 2022 en remplacement des précédents locaux techniques situés sous la gare de la télécabine du Mélezet.

PERSPECTIVES 2024

SMTV La Norma

- Améliorer l'offre touristique pour les clients des domaines skiables
- Continuer la modernisation du patrimoine du SMTV, en remplaçant des équipements en fin de vie, énergivores ou peu performants
- Anticiper les échéances de grandes inspections sur le parc de remontées mécaniques
- Réviser les plans pluriannuels d'investissement avec la mise à jour des données budgétaires (notamment dégradation des redevances d'exploitation des domaines)

« Les domaines skiables gérés par le SMTV ont de beaux atouts à faire valoir, avec des vastes secteurs en altitude et sur des versants nord. On peut féliciter nos anciens d'avoir su développer les communes avec un modèle touristique qui fonctionne et que l'on va pérenniser pour les années à venir. »

Gilles Margueron, Président du SMTV

CHIFFRES CLÉS

DOMAINE SKIABLE LA NORMA

13 remontées mécaniques au total

1 télécabine ; **5** télésièges ; **6** télésièges

1 télécabine et tapis (hors écoles de ski)

241 256 m³ de production de neige de culture durant l'hiver 2022-2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Améliorer l'attractivité du territoire et des emplois, maintenir un tissu productif, transformer le chantier du Lyon-Turin en opportunité, sont autant de défis et les ambitions que porte la CCHMV dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique. Ces enjeux ont été traduits en un plan d'actions concret :

- Soutenir et stimuler les filières économiques majeures
- Renforcer l'attractivité : salariés, porteurs de projets, habitants
- Préserver, optimiser et valoriser l'offre foncière et immobilière

FAITS MARQUANTS 2023

- Gestion de crise suite à l'éboulement de La Praz en août 2023 qui a engendré de nombreuses conséquences sur l'économie de notre territoire
- Signatures de plusieurs conventions afin de soutenir et encadrer les actions de la CCHMV avec les partenaires du territoire : GIDA Haute-Maurienne, GPCM, Région Auvergne-Rhône-Alpes,...
- Soutien à la consommation locale à travers la création d'un groupe de travail dédié aux enjeux de la restauration des salariés des chantiers du Lyon-Turin

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

La CCHMV partenaire du GIDA Haute-Maurienne (Groupement de Développement Agricole)



Les activités agricoles comptent pour une part essentielle du développement économique du territoire et, à ce titre, la Communauté de communes s'engage au côté du GIDA Haute-Maurienne dans ses actions pour répondre aux enjeux suivants :

- **Conforter une activité agricole dynamique**
Valoriser les produits locaux ;
Pérenniser les exploitations en place ;
Favoriser les installations / transmissions ;
Accompagner le développement des filières (circuits courts, agritourisme) ;
Créer une valorisation collective de co-produits ;
Travailler sur le multi usages des espaces.
- **Conforter la main d'œuvre et l'engagement professionnel pour faire vivre la coopération agricole**
Pérenniser et dynamiser les structures collectives ;
Encourager l'engagement professionnel dans les structures collectives.
- **Conforter l'activité agricole en améliorant l'autonomie fourragère et optimisant la gestion foncière**
Préservation des terres agricoles ;
Amélioration des usages (irrigation, morcellement, alpage vivant) ;
Reconquête de terres agricoles.

CHIFFRES CLÉS

104 exploitations agricoles ; **133** chefs d'exploitation

Cheptel au 1^{er} janvier 2023 (IPG) :

2 210 bovins **740** brebis laitières

544 chèvres laitières **8 651** brebis viandes

AOP Beaufort : **40** producteurs de lait ; **5,4** millions litres de lait

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre le soutien à la filière agricole et appuyer le développement des circuits courts
- Faire émerger le projet d'installation d'un anneau de détection de bois mitraillé afin de mieux valoriser le bois des forêts du territoire
- Déployer localement un marketing territorial validé à l'échelle de la Maurienne

FOCUS AGRICULTURE

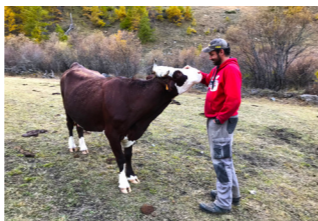
DEUX NOUVEAUX OUTILS VOIENT LE JOUR AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES CIRCUITS COURTS !

La CCHMV a adhéré à une démarche initiée par le Département de Savoie et pour objectif d'agir en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité, accessible au plus grand nombre. Cela à travers la mise en œuvre de deux outils **SCIC (Société Coopérative d'intérêt Collectif)** public/privé pour porter :

- du foncier sur toutes les productions déficitaires (légumes, fruits, volailles...) > **SCIC Foncière agricole de Savoie**
- des aménagements sur du foncier mis à disposition de maraîchers > **SCIC Ceinture Verte de Savoie**

LA FONCIÈRE AGRICOLE DE SAVOIE a pour mission d'acquérir du foncier agricole sur le périmètre de la CCHMV pour le mettre à disposition d'un agriculteur pendant 5 à 15 ans, le temps qu'il développe sa production, au moyen d'un bail rural. Une fois l'exploitation consolidée, le terrain est rétrocédé à l'exploitant en priorité, à un bailleur collectif privé ou à une collectivité. Cette action vise à développer les productions agricoles déficitaires.

LA CEINTURE VERTE DE SAVOIE a pour mission de développer une filière maraîchère de proximité et renforcer l'autonomie maraîchère en aidant les agriculteurs à s'installer et à pérenniser leur entreprise. Cette SCIC concentre ainsi ses efforts sur les productions maraîchères en faisant l'acquisition ou en louant du foncier. Elle réalise sur chaque parcelle les aménagements nécessaires que sont l'installation de serres, d'un système d'irrigation et d'un bâtiment de stockage.



« L'agriculture fait partie intégrante de l'activité économique du territoire et est un complément indispensable au tourisme. La CCHMV soutient les initiatives portées par le GIDA de Haute-Maurienne et œuvre pour une meilleure conciliation des différents usages. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

FONCIER & IMMOBILIER D'ENTREPRISES

En étroite collaboration avec ses communes membres, la CCHMV exerce la compétence d'actions de développement économique et notamment de gestion du foncier et de l'immobilier d'entreprises. Elle est en charge de la création, l'entretien et la gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE commerciales, artisanales, industrielles, ...) afin de faciliter l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire. La CCHMV gère :

- 11 zones d'activités, de Saint-André à Val-Cenis
- un hôtel d'entreprises : le Forum Alpium à Modane

FAITS MARQUANTS 2023

- Réalisation de l'inventaire foncier des 11 ZAE intercommunales dans le cadre de la loi Climat et résilience
- Acquisition d'un logiciel dédié aux développeurs économiques : l'« Atelier Économique » - en lien avec les autres communautés de communes de la vallée
- Poursuite de l'aménagement et de la commercialisation des 10 000 m² de l'extension de la ZAE des Terres Blanches à Modane

L'INVENTAIRE DES ZAE, UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette » de la loi Climat et résilience, les intercommunalités ont été chargées de faire un inventaire précis des ZAE situées sur leur territoire. Pour ce faire, et pour chaque zone, il a été réalisé :

1. Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activité économique, comportant la surface de chaque

unité foncière et l'identification du propriétaire.

2. L'identification des occupants de la zone d'activité économique.
3. Le taux de vacance de la zone d'activité économique.

Notre inventaire a mis en avant des ZAE plutôt denses, avec peu de réserve foncière (moins de 7% au total). Des disponibilités qui sont aussi contraintes par les besoins des chantiers du Lyon-Turin.



ZAE DES TERRES BLANCHES : COMMERCIALISATION D'UN VILLAGE D'ENTREPRISES

La société lyonnaise IDE Promotion, spécialiste de l'immobilier d'entreprises, s'engage pour le développement d'un village artisanal et industriel sur un terrain de 3 115 m² de la ZAE

des Terres Blanches. Le projet **Alpisquare** est un village d'entreprises de 1 250 m², divisible en locaux de 180 à 300 m². Le promoteur a d'ores et déjà mis 5 lots à la vente. À suivre ...

PERSPECTIVES 2024

- Préserver l'attractivité et la disponibilité des zones et terrains économiques pour les activités structurantes tout en s'orientant vers une gestion plus économe et durable des ressources
- Engager une prospection active pour attirer des entreprises, notamment sur la ZAE des Terres Blanches
- Valoriser le patrimoine économique, dont l'aménagement et l'offre aux entreprises du Forum Alpium
- Développer des solutions pour les entreprises artisanales et les entrepreneurs nomades

« Le foncier est un enjeu majeur pour notre territoire, notamment en matière d'économie. La CCHMV mène une politique dynamique pour une gestion rationnelle des différentes zones d'activité économique existantes et pour le développement de nouvelles zones permettant l'implantation et le développement des entreprises. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique

DÉPLOIEMENT D'OUTILS POUR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

L'« Atelier économique » est une solution informatique au service du développement économique des collectivités. Il se présente à la fois comme :

- Un observatoire économique avec un annuaire de l'ensemble des entreprises

et des outils d'analyses pour aider les élus dans leur stratégie de politique économique

- Un outil de gestion des demandes d'accompagnement des entreprises (aides, immobilier et foncier, emploi, etc.)

CHIFFRES CLÉS

11 Zones d'Activité Économique représentant :

35,5 hectares

92 établissements (dont 4 de plus de 50 salariés)

586 emplois

30% de l'offre foncière de la Maurienne

1,3 ha de réserve foncière

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

ET DE L'ARTISANAT

À travers sa compétence en matière de « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », le Manager de Commerce de la CCHMV a pour mission d'améliorer la visibilité de l'offre commerciale sur le territoire, de soutenir les dynamiques de réseaux et les animations pour assurer leur pérennité, d'accompagner l'évolution des modes de consommation et le développement d'une offre adéquate (e-commerce, circuits courts,...), de réduire la vacance commerciale dans les zones les plus touchées et de renforcer les facteurs de commercialité.

FAITS MARQUANTS 2023

- Restitution du diagnostic de l'attractivité commerciale du territoire réalisé par la CCI de Savoie
- Signature de 2 conventions majeures avec les communes de Modane-Fourneaux et le GPCM afin de préciser les conditions d'animation, de gouvernance et de mise en œuvre des actions de soutien à la redynamisation du tissu commercial dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »
- Mise en place avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 2 types d'aides pour les commerçants : une aide pour les commerçants de Modane-Fourneaux à la perte de chiffre d'affaires suite aux éboulements en Maurienne et une aide pour les entreprises/commerces de l'ensemble du territoire pour la réalisation de travaux de rénovation ou l'achat de matériel professionnel

DIAGNOSTIC DU TISSU COMMERCIAL HMV

Réalisé par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Savoie et co-financé par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, ce diagnostic a permis de mesurer l'attractivité commerciale du territoire et d'aider à définir le plan d'actions des années à venir en matière de développement du commerce. Suite à la soirée de restitution partagée entre élus et commerçants le 21 novembre

2023, voici quelques tendances issues du diagnostic :

- Un important tissu de petits commerces sur la CCHMV
- Un tissu de commerces solide historiquement ancré dans le territoire
- Sur la zone de chalandise de Modane-Fourneaux, si l'activité des commerçants est essentiellement réalisée par les habitants du territoire, le tourisme contribue largement à la viabilité économique de ces commerces

CHIFFRES CLÉS

418 commerces de détail

600 emplois directement liés au commerce

40% des établissements ont plus de 10 ans

24% du chiffre d'affaires des commerces de Modane-Fourneaux vient du tourisme

PERSPECTIVES 2024

- Lancement du programme « Ma Boutique à l'Essai »
- Mise en place d'un observatoire de la santé économique des commerçants et artisans impactés par les éboulements de La Praz
- Renforcement de l'accompagnement à la transmission afin de prévenir la vacance commerciale
- Mise en place d'animations commerciales autour du thème « HMV fait ses jeux »
- Organisation du Salon de l'Artisanat Mauriennais les 21 et 22 septembre 2024

ACCOMPAGNEMENT DES UNIONS COMMERCIALES DE HMV

La CCHMV, par exemple, a signé une convention avec les communes de Modane et Fourneaux pour formaliser leur engagement à soutenir financièrement le GPCM dans ses projets en faveur de la redynamisation du tissu commercial.



Animation de rue durant l'hiver : exposition d'animaux en papier maché



Nouveau commerce implanté en 2023 sur la commune de Fourneaux, La Cave du Charmaix

« La conjoncture économique globale, les opportunités et contraintes liées au chantier du Lyon-Turin, les conséquences de l'éboulement de La Praz... sont autant de raisons de porter une attention toute particulière au tissu commercial du territoire. La CCHMV est pleinement mobilisée aux côtés des différents acteurs pour accompagner les commerces dans leurs besoins, les aider à préserver leur activité et se développer, mais également redynamiser les secteurs les plus fragiles par la réimplantation de commerces de proximité. Plus globalement, la CCHMV organisera en 2024 une nouvelle édition du Salon de l'Artisanat Mauriennais, qui mettra à l'honneur les talents et savoir-faire de toute la vallée. »

Jérémy Tracq, VP Développement économique



CHANTIER LYON-TURIN : LES BESOINS EN RESTAURATION DES SALARIÉS

Afin de répondre aux besoins de restauration des salariés des chantiers du Lyon-Turin, l'agence économique régionale, les communautés de communes de Maurienne et les partenaires de la Démarche Grand Chantier Lyon-Turin collaborent pour proposer et mettre en œuvre les solutions les plus adéquates et pérennes. Des rencontres professionnelles sont régulièrement proposées aux entreprises locales afin de leur donner les

informations clés sur l'arrivée des salariés sur les chantiers, leurs besoins spécifiques en matière de restauration, et comment ils peuvent tirer profit de ces opportunités économiques.

Un guide a également été réalisé afin de présenter aux salariés arrivant sur le territoire toutes les offres de restauration aux alentours des chantiers de La Praz (Saint-André) et du Pôle Industriel du Fréjus (Modane).



Retrouvez le guide ici !



DES SUBVENTIONS RÉGIONALES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE

La Région-Auvergne-Rhône-Alpes et la CCHMV interviennent de manière coordonnées et complémentaires en proposant deux aides aux commerçants et artisans :

- **Éboulement en Maurienne – Aide à la perte de chiffre d'affaires** > À destination des commerçants, artisans et hôteliers des communes de Modane et Fourneaux cette aide de trésorerie a pour objectif de compenser la perte de chiffres d'affaires en raison de la fermeture des routes et des voies ferrées causée par les éboulements du 27 août 2023.

- **Projet d'investissement – Subvention d'un achat de matériel ou de vos travaux de rénovation** > Dans le cadre de ses actions visant à soutenir et développer le commerce et l'artisanat de proximité, la CCHMV met en place ce dispositif de subvention d'investissement, complémentaire à l'aide de la Région. Il est destiné à aider au financement de travaux de rénovation d'un point de vente ou l'achat d'équipements professionnels.



AMÉNAGEMENT & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce service mène des projets d'aménagements dans un objectif de transition écologique progressive sur le territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

- Fin des travaux et mise en service/ouverture au public de l'extension de la Maison Cantonale
- Travaux piscine intercommunale de Modane
- Réaménagement Pôle Industriel Fréjus
- Réfection voirie ZAE Terres Blanches
- Développement des énergies renouvelables : projet de réseau de chaleur bois-énergie à Val-Cenis Lanslebourg (études) et installation photovoltaïque au Forum Alpium
- Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux
- Aménagement du domaine skiable de La Norma par le SMTV (voir page 33)

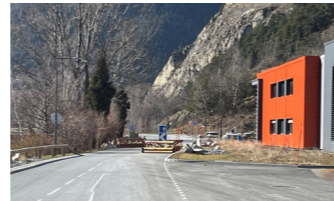
PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des travaux de renforcement de structure à la piscine de Modane (fin des travaux engagés à l'automne 2023, sur toute la durée de la fermeture hivernale de la piscine)
- Travaux du réseau de chaleur à Val-Cenis Lanslebourg (voir page bois-énergie)
- Installation de panneaux photovoltaïques à la chaufferie bois de la piscine et à la station d'épuration de La Praz

RÉAMÉNAGEMENT PÔLE INDUSTRIEL DU FRÉJUS À MODANE

Le réaménagement et la sécurisation de ce Pôle se sont terminés au printemps 2023. L'objectif de cette opération, menée en partenariat avec TELT, était de disposer d'espaces publics (voirie, stationnement, ...) permettant de concilier, en toute sécurité, les usages et circulation des entreprises Doppelmayer et Filtech, des riverains, des piétons et des cyclistes (futur itinéraire cyclable de la

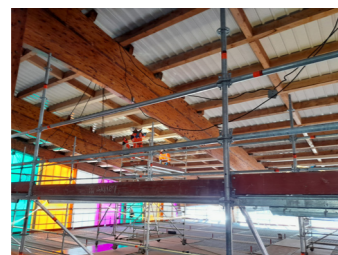
Maurienne) avec la présence du chantier Lyon-Turin. Un système de comptage de véhicule a été installé permettant de suivre l'ensemble des circulations.



TRAVAUX PISCINE INTERCOMMUNALE

Après des travaux préparatoires de désamiantage et de démolition au 1^{er} étage durant l'hiver 2022-2023, la piscine intercommunale de Modane a fait l'objet en hiver 2023-2024 d'un important chantier :
→ Renforcement structurel de la charpente en bois
→ Traitement acoustique du bâtiment

→ Remplacement du réseau aéraulique de déshumidification
Tout est mis en œuvre pendant cette période de fermeture hivernale pour que les travaux soient terminés pour la réouverture au public prévue le 23 avril 2024.



INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Cette installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation (pour les besoins propres des bâtiments équipés) comprend :

- la chaufferie bois de la piscine de Modane (76 m² en complément des panneaux existants)
 - la station d'épuration de La Praz (500 m²), permettant de couvrir 18% des besoins annuels de la STEP en électricité.
- Le reste de la surface disponible

(environ 1.500 m²) sera mis à disposition de la SEM Savoie ENR qui installera sa propre centrale PV.



Le Forum Alpium équipé de PV

CHIFFRES CLÉS

536 480 € le montant total des subventions obtenues pour les travaux de la piscine (soit environ 57% de l'opération financés par les partenaires de la Démarche Grand Chantier)

11 100 kilowatts : l'électricité produite en 2023 par les panneaux solaires existants de la chaufferie piscine (soit environ 50% des besoins annuels en électricité pour le fonctionnement de la chaufferie)

33 000 kilowatts : production totale d'électricité estimée grâce aux nouveaux panneaux qui compléteront l'installation existante sur la chaufferie en 2024

« L'ajout de panneaux solaires à Modane et La Praz permet à nos bâtiments de produire leur propre électricité, réduisant ainsi notre dépendance aux sources d'énergie traditionnelles. C'est un pas important vers un avenir plus durable pour notre territoire. »

Erica Sandford, Conseillère déléguée au Développement durable et environnement

FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

Le service aménagement & transition écologique gère les projets de la filière bois-énergie, l'opérationnel étant géré par le service assainissement collectif : réception grumes, gestion des stocks, organisation des campagnes de broyage, chargement des plaquettes.

FAITS MARQUANTS 2023

- Projet de réseau de chaleur à Val-Cenis Lanslebourg
- Production de plaquettes forestières

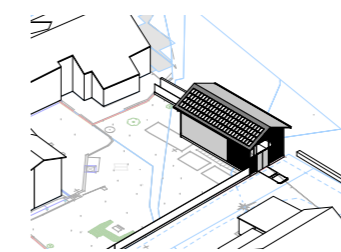
PERSPECTIVES 2024

- Travaux du réseau de chaleur à Val-Cenis Lanslebourg
- Installation d'un anneau de détection du bois mitrillé

RÉSEAU DE CHALEUR À VAL-CENIS LANSLEBOURG

Finalisée au printemps 2023, l'étude de faisabilité a défini plus précisément le périmètre d'intervention, qui comprendra dans un premier temps le bâtiment CCHMV, le Centre de Secours, l'Auditorium et la salle des fêtes, avec la possibilité à plus long terme d'intégrer la Gendarmerie et des bâtiments de l'OPAC. L'opération est sous la Maîtrise d'Ouvrage de la CCHMV, en partenariat avec la commune de Val-Cenis. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée à l'automne pour mener à bien les études et la réalisation du projet.

En 2024, sont prévues la fin des études de projet, la réalisation



des travaux (envisagée à l'été 2024) et la mise en service de la nouvelle chaufferie bois et son réseau de chaleur. Le nouveau bâtiment sera également équipé de panneaux solaires.

CHIFFRES CLÉS

9,33 € : le prix en cts d'€ TTC du kilowatt de chaleur fournie par le réseau de chaleur bois-énergie de la piscine de Modane. Soit presque 2,5 fois moins cher qu'un chauffage électrique, et environ 25% moins coûteux que le fioul (et bien moins émetteur de gaz à effet de serre)

6 855 MAP produit en 2023 en 2 campagnes

1 tronc d'un m³ = **2,7** MAP (Mètre cube Apparent de Plaquettes, l'unité de volume occupée par du bois déchiqueté dans un mètre cube)

1 047 m³ de grumes achetées pour alimenter la filière bois-énergie de la CCHMV (communes de Modane, Villard-Bourget, Avrieux, et exploitants forestiers)

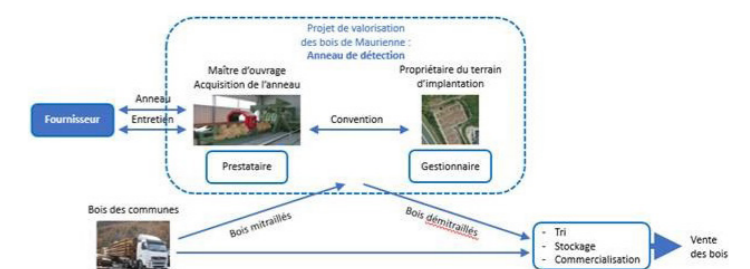
« La production de plaquettes forestières locales bat son plein et la demande ne faibli pas ! Mais quel dommage de brûler du bois sain ! La CCHMV envisage l'achat cette année d'un anneau de détection afin de mieux valoriser le bois issu de nos forêts dont on présume le mitraillage mais dont le tri est aujourd'hui trop onéreux. Un équipement attendu ! »

François Chemin, VP Assainissement, eau, CAO et Commission DSP

ANNEAU DE DÉTECTION DU BOIS MITRILLÉ

Tout au long du second conflit mondial, les forêts ont eu à souffrir de l'éclatement des divers projectiles. Les éclats des obus se sont incrustés dans les arbres et ces derniers ont poursuivi leur croissance. Aujourd'hui, ces arbres sont prêts à être récoltés mais, en cas de mitraillage au sein du bois, ils sont sans valeur si une détection ne peut pas être réalisée. Leur seul débouché est le bois énergie à un prix de vente très bas. Pour ces bois mitraillés de la Haute Vallée de Maurienne, environ 5 000 m³/an pourraient être convenablement commercialisés en bénéficiant d'un détecteur de métaux. Une valorisation en bois d'œuvre serait ainsi possible, générant un bénéfice carbone impor-

tant (stockage dans les produits bois, substitution à d'autres matériaux plus énergivores). Précisément, on estime que, sur les 8 communes de Haute Maurienne concernées (périmètre de la CCHMV sauf Bessans et Bonneval-sur-Arc), près d'un tiers du volume récoltable (possibilité des forêts) chaque année est susceptible d'être mitraillé, ce qui représente 4 300 m³/an. Dans ces conditions, l'implantation d'un anneau de détection du bois mitrillé permettrait de développer et de conforter une filière bois locale. Ce projet pourrait être porté par une Société d'Économie Mixte (SEM) composée de communes, de la CCHMV, d'exploitants forestiers locaux, de transporteurs et d'établissement bancaires.



BÂTIMENTS & INFRASTRUCTURES

Le service intervient sur les bâtiments du territoire gérés par la Communauté de communes et le CIAS : Maison Cantonale, cinémas L'Embellie et La Ramasse, cantine d'Avrieux, Forum Alpium, piscine intercommunale de Modane, Résidence Pré Soleil, chaufferie bois de la piscine et son réseau de chaleur, bâtiment accueil Alzheimer et Établissement d'Enseignement Artistique, Maison des Jeunes, points d'accueil enfance jeunesse. Il gère également tout le parc matériel (véhicules, engins, matériels, scène mobile, ...).

FAITS MARQUANTS 2023

- Arrivée de 2 nouveaux agents
- Acquisition d'un véhicule adapté au service
- Analyse approfondie du fonctionnement technique de la piscine dans un objectif de maîtrise de l'équipement (maîtrise de la réglementation de ce type d'équipement pour les nouveaux agents, formation et maîtrise des process)



Découverte du nouveau véhicule aménagé en atelier mobile, spécialement équipé pour recevoir le matériel utile aux interventions d'urgence et sur le terrain. Il sera utilisé entre autres sur des problématiques eau (inondation, fuite d'eau, plomberie...), chauffage et électricité (coupure...) notamment lors des astreintes du service, dans des bâtiments intercommunaux.

FORMATION DU PERSONNEL

Formation du personnel sur l'entretien des chaufferies bois, réglementation des piscines, électricité.



Un des canons UV mis en place à la piscine pour un nouveau traitement des chloramines de l'eau des bains par ce procédé.

PERSPECTIVES 2024

- **Organisation du service**
 - Arrivée d'un nouvel agent dès janvier 2024
 - Structuration du service en binôme
- **Travaux piscine**
 - Sécurisation des systèmes de filtration et de renouvellement d'eau (changement de vannes)
 - Mise en place d'un nouveau traitement de l'eau par UV (Traitement des chloramines par procédé canon UV)
 - Installation d'un automate pour piloter le renouvellement réglementaire de l'eau des bassins

Objectifs : Moins de consommation d'eau et de chlore ; Économie d'énergie sur la chauffe des bassins



La scène mobile lors de la manifestation de la Transmaurienne Vanoise. En 2023, elle a été utilisée pour 12 manifestations. Elle est mise à disposition (sur réservation auprès de la Maison Cantonale) pour les associations du territoire, l'Office de tourisme et les mairies.

CHIFFRES CLÉS

- 10** bâtiments entretenus par le service, soit **20 000 m²**
- 4** chaudières bois plaquettes
- 1** réseau de chaleur pour chauffer **4** bâtiments
- 1** astreinte **365** jours/an
- 200** heures effectuées en astreinte
- 4** collaborateurs
- 150** heures de formation environ

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exploitation :

- Un réseau de collecte et de transport des eaux usées
- Des postes de relevage (PR) et une Station d'Épuration (STEP) de La Praz (traite les eaux usées de 7 des 10 communes de la CCHMV)
- Une filière bois-énergie
- Une plateforme de déchets verts (pour le compte du SIRTOMM) permettant la fabrication de compost normé pour une redistribution aux communes.

FAITS MARQUANTS 2023

- Crue du ruisseau du Charmaix
- Mise en séparatif des réseaux :
 - Fin travaux Villarodin-Bourget rue du verger
 - Fin travaux Aussois secteur Vilette
 - Aussois rue de l'Église
 - Modane Quartier des Lissières
- Réhabilitation du poste de relevage (PR) La Praz Saint-André



Poste de relevage du Charmaix : (à gauche) point de vue de la rue ; (dessous) intérieur du PR inondé de boue



Chenal amont du Charmaix



CRUE DU RUISSEAU DU CHARMAIX

7175 € HT de réparation (hors temps agents)

Le poste de relevage a été inondé par la boue. Le Bypass de ce poste, qui a pour fonction de réduire et calibrer le débit des rejets dans le milieu naturel, était sous plus de 2 m de matériaux (ci-contre). Cela a causé des dégâts sur le réseau d'assainissement et une intervention d'urgence au niveau des prétraitements de la station d'épuration : curage de tous les ouvrages car du limon (terre ou fines particules,

entraînées par les eaux) a été déposé partout.



Bypass du poste de relevage obstrué

PERSPECTIVES 2024

- Pose de panneaux photovoltaïques sur les hangars de compostage de la STEP
- Plan pluriannuel de travaux de mise en séparatif :
 - Aussois secteurs de l'église et de la place
 - Modane quartier des lissières
 - Modane haut de Loutraz : rues de Bellevue, Charmette, Replaton, Sapey
 - Saint-André secteur La Praz
 - Réhabilitation PR Saint Gobain
 - Réhabilitation PR DDE
- Fin schéma directeur assainissement CCHMV et diagnostic permanent du système d'assainissement (réglementaire)
- Diagnostic vers l'amont de la STEP des RSDE (Recherche des Substances Dangereuses dans les Eaux)
- Lancement étude pour le transfert de la compétence Assainissement (date butoir au 1^{er} janvier 2026)

« L'année 2024 sera consacrée au renouvellement d'équipements de relevage qui permettent d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de La Praz et qui subissent les assauts du temps, mais aussi à l'accompagnement des projets des communes qui renouvellent leurs réseaux dans le cadre d'améliorations des espaces publics. »

François Chemin, VP Assainissement, eau, CAO et Commission DSP

CHIFFRES CLÉS

- 86** kms de réseau : **80** kms de réseau EU strict et **6** kms de réseau unitaire
- 17** postes de relevage
- 1** station d'épuration de **29 700** EH (Équivalent Habitant)
- 525 336** m³ d'eau usée entrant à la STEP en 2023
- 682** tonnes de boue brute produite en 2023

HABITAT ET IMMOBILIER DE LOISIR

Le nouveau Pôle Habitat et Immobilier de Loisir (HIL) et son Espace Propriétaires HMV sont dédiés à l'habitat sous toutes ses formes : logement des habitants permanents, immobilier de loisir (logements à vocation touristique), hébergement des travailleurs en mobilité sur le territoire (travailleurs saisonniers, salariés du chantier Lyon-Turin).

FAITS MARQUANTS 2023

- Création du Pôle Habitat et Immobilier de Loisir à l'issue de la réalisation de l'étude de préfiguration de la politique locale de l'habitat en Haute Maurienne Vanoise
- Co-signature avec l'État et les communes de Fourneaux et Modane de la convention cadre « Petites Villes de Demain »
- Création de 2 postes afin de composer l'équipe HIL
- Inauguration couplée de l'extension de la Maison Cantonale et de l'Espace Propriétaires HMV
- Validation de la feuille de route qui fixe les objectifs et le plan d'actions du Pôle HIL
- En partenariat avec l'OT HMV participation aux réunions de début de saison avec les équipes et les socio-pros dans toutes les stations

PERSPECTIVES 2024

- En lien avec la feuille de route HIL, poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des actions
- Continuité des permanences régulières gratuites à la Maison Cantonale et hors les murs



Inauguration de l'extension de Maison Cantonale où se trouve l'Espace Propriétaires HMV

CRÉATION ET MISE EN ROUTE DU PÔLE HIL

Depuis 2022 en lien avec le lancement de l'étude de préfiguration de la politique de l'habitat, une réflexion a été engagée pour structurer un nouveau Pôle au bénéfice des acteurs du territoire : le Pôle Habitat - Immobilier de Loisir est créé afin de traiter la thématique de l'habitat dans son intégralité et de manière très transversale sur le territoire, qu'il s'agisse d'habitat permanent, saisonnier, vacant ou touristique.

En avril 2023, la CCHMV a créé deux postes :

- ▶ Un poste de chargé de projets Immobilier de Loisir
- ▶ Un poste de responsable de l'Espace Propriétaires HMV



Arrivée de Guillaume TERRIER le 02 octobre 2023 en qualité de Chargé de projets Immobilier de Loisir.



Arrivée de Elisabeth SILVA le 04 septembre 2023 en qualité de Responsable de l'Espace Propriétaires HMV.

Dès juin 2023, en partenariat avec les communes du territoire, un travail de recensement des logements vacants ou inhabités a été engagé afin de sensibiliser et accompagner les propriétaires pour une remise sur le marché de ses biens.

Dès l'arrivée du chargé de projets Immobilier de Loisir, un travail sur la connaissance et la qualification de l'offre en logements touristiques a été lancé à l'aide d'outils appropriés et en lien avec les acteurs du territoire (professionnels de l'immobilier, OT HMV, ...).

À l'automne 2023, l'Espace Propriétaires HMV a été structuré à travers une mise à jour sur le site internet de la CCHMV, des publications régulières sur les réseaux sociaux de la CCHMV y compris Panneau Pocket et dans le journal Terra Modana HMV pour faire connaître le Pôle.

En novembre 2023, deux réunions ont été organisées :

- ▶ une en partenariat avec l'ADIL, réunion publique relative au logement des travailleurs saisonniers
- ▶ une en partenariat avec la maison de l'habitat, réunion publique sur les aides à la rénovation des biens (gain énergétique et autres dont la prime Mon Logement Lyon-Turin

Début décembre 2023, le Pôle a proposé une action de prêt d'un thermokit mis à disposition par l'ASDER (planning de réservation complet en quelques jours) et rendez-vous personnalisé avec l'ASDER afin d'analyser les clichés.



Pendant la première semaine des vacances de Noël, des goûters des propriétaires étaient organisés tous les après-midis afin de leur faire connaître l'Espace Propriétaires HMV et d'échanger avec eux sur les différentes thématiques abordées au sein du Pôle HIL.



Réunions de novembre relatives au logement des travailleurs saisonniers et aux aides à la rénovation des biens.



CHIFFRES CLÉS

SOLIHA (SOLIdaires pour l'HAbitat)

151 250 € TTC de travaux agréés pour de la rénovation énergétique qui ont généré **48 350 €** de subventions, soit 34% du montant des travaux financés

37 900 € TTC de travaux agréés pour des projets d'adaptation qui ont généré **28 400 €** de subventions, soit 82% du montant des travaux financés

ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables)

253 demandes d'information et de conseil de premier niveau traitées par téléphone

64 rendez-vous personnalisés lors des permanences décentralisées (Modane, St-Jean-de-Maurienne ou visio)

1 accompagnement technique et financier maison individuelle

3 webinaires (remplacer système de chauffage ; mener projet de rénovation ; isolation extérieure)

1 atelier pro avec des agences immobilières sur la thématique des syndicats

1 campagne de prêt de thermokit avec analyse des clichés

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

75 consultations par téléphone ; **8** visites sur rendez-vous ;

4 échanges par mail soit un total de :

87 contacts en 2023 émanants majoritairement de particuliers et de quelques professionnels sur différentes thématiques (rapports locatifs, questions en lien avec la copropriété, logement indigne, procédure pour impayés, expulsion, rénovation énergétique, acquisition/vente, droit de l'urbanisme, investissement locatif ...)

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

57 rendez-vous avec des candidats à la construction/rénovation (rencontre avec l'architecte-conseil du CAUE après inscription auprès des mairies)

PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME

▶ En partenariat avec l'OT HMV, **promotion du Label « Qualité Confort Hébergement »** qui valorise les logements touristiques de qualité sur le territoire. 89 hébergements ont été labellisés en 2023 ce qui porte à 310 le nombre de biens labellisés en HMV (fin 2023).

Deux événements regroupant le Club des Hébergeurs Labellisés ont été organisés en 2023 :
→ 11 juillet : journée conviviale à La Norma
→ 21 décembre : soirée de remise des Labels à Val-Cenis



▶ En partenariat avec l'OT HMV, participation aux réunions de début de saison avec les équipes et les socio-pros dans toutes les stations.

LES PERMANENCES 2024 SUR LE TERRITOIRE HMV

SOLIHA - à la Maison Cantonale

- 09 septembre
- 13 février
- 12 mars
- 09 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 09 juillet
- 10 septembre
- 03 octobre
- 12 novembre
- 10 décembre

○ 09 septembre
- 18 novembre

CAUE (1^{er} semestre) - les permanences se font dans les communes. Contactez-les pour prendre rendez-vous.

- 08 +/- 09 janvier
- 05 2 +/- 06 février
- 04 +/- 05 mars
- 08 +/- 09 avril
- 06 +/- 07 mai
- 03 +/- 04 juin

ASDER - à la Maison Cantonale

- 12 février
- 08 avril
- 10 juin

Dates du 2^{ème} semestre à venir et à consulter sur le site internet de la CCHMV.

cchautemaurienne.com/espace-proprietaires-hmv

« **2** 023, année virage en HMV pour aborder le logement et l'immobilier de loisir ; après un an de stand-by sur le sujet « Immobilier de Loisir » (le travail a avancé malgré tout avec l'OT), il a été décidé d'aborder la thématique du logement dans sa globalité et sur l'ensemble du territoire HMV : habitat permanent, travailleurs saisonniers, chantier Lyon-Turin, immobilier de loisir, logement vacant, performance énergétique, maintien à domicile en créant ce Pôle HIL. La feuille de route, validée par les élus fin 2023, oriente les actions grâce à un travail collaboratif avec les acteurs du territoire. »

Stéphane Bect, Conseiller délégué Habitat - Immobilier de Loisir



Notre CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE HMV

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise, créé le 1^{er} septembre 2019, gère la compétence Action Sociale de la CCHMV. Le CIAS Haute Maurienne Vanoise intervient sur l'ensemble du territoire de la CCHMV, en complémentarité des actions des CCAS de chaque commune qui continuent de perdurer. Il a pour objectif de mener des actions sociales concertées et démultipliées par un territoire d'intervention élargi et des moyens plus importants. Le CIAS est un véritable acteur de proximité dans la vie quotidienne des habitants avec, entre autres, la gestion des accueils et garderies périscolaires et extrascolaires Enfance et Jeunesse, la gestion d'une cuisine centrale et d'un service de portage de repas à domicile, le transport à la demande et la gestion de la Résidence Pré Soleil à Modane.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT

GEM REBOND : LE SUCCÈS DES PERMANENCES MODANAISES

Le CIAS HMV poursuit son soutien à l'association GEM REBOND (Groupe d'Entraide Mutuelle) en mettant à disposition la salle polyvalente de la résidence Pré Soleil 1 fois par semaine en 2023. En 2024, en raison des demandes sur le territoire, en fonction du programme, l'association proposera 2 créneaux par semaine.

L'association propose un lieu d'accueil, d'écoute et de partages et programme d'activités pour toute personne en situation de fragilité ou d'isolement.

CONTACT : 07 68 89 58 27 | 04 56 96 37 15
gem.rebond73@gmail.com

L'ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER



Le CIAS HMV poursuit son soutien à l'accueil de jour Alzheimer de Fourneaux en mettant à disposition les locaux et un véhicule pour assurer le transport des personnes fréquentant l'accueil.

CONTACT : 04 79 60 51 83 | 06 21 45 34 62
alzheimer.accueildejour@orange.fr

POINT ÉCOUTE MAURIENNE

Dans le même esprit, le CIAS HMV soutient le Point Écoute Maurienne piloté par la Sauvegarde de l'Enfance en mettant une salariée à disposition en tant qu'écouteresse 8h/mois.

CONTACT : 04 79 59 69 36 (répondeur 24h/24) ou le mardi de 12h à 14h
paej.maurienne@sauvegarde2savoie.fr

RDV gratuit, anonyme et confidentiel pour les jeunes et leurs familles.



PARENTALITÉ - INSERTION - INFORMATION JEUNESSE

Dans le cadre de la réorganisation du Pôle Enfance Jeunesse, ce service regroupe le transport à la demande Je Dis Bus, l'accueil de jour Alzheimer de Fourneaux, ainsi que le service information & prévention, parentalité, dont la structure information jeunesse (SIJ).

FAITS MARQUANTS 2023

- Demande de renouvellement du Label d'État Information Jeunesse
- Familles en Fête « Tous Dehors »
- Formation de jeunes au PCS1 grâce au solde de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises locales
- Poursuite des actions et ateliers au Collège et dans les écoles
- 2 Chantiers Jeunes : Gymnase des Terres Blanches / Résidence Pré Soleil
- Création d'une rubrique Facile le numérique disponible sur le site www.cchautemaurienne.com/facile-le-numerique
- Relance Sortie Familles : Journée à la mer, le 28 juillet 2023



PERSPECTIVES 2024

- 2 nouvelles sessions Formation PSC1 à destination des 15-25 ans
- Événement Parentalité en octobre autour du thème du sport : des ateliers, conférences, spectacles, journée phare, ...
- Actions à destination des familles autour des écrans et réseaux – en partenariat avec le Collège
- Poursuite des actions Écoles et Collège : ateliers, journée orientation 3^{ème}, clubs ados, ...
- Développement de Sorties Familles

FAMILLES EN FÊTE

Du 22 au 30 septembre 2023 a eu lieu Familles en Fête proposée par le Collectif Famille Haute Maurienne

Vanoise. Un événement récréatif, pensé pour faire connaître et valoriser les différentes structures, actions et dispositifs de soutien à la parentalité, valoriser la relation enfants-parents, partager et créer du lien social entre les familles et les générations avec des temps entièrement gratuits. Ateliers, spectacles, animations festives, conférences, ...



CHIFFRES CLÉS

De Familles en Fête
150 familles présentes
400 participants
7^{ème} édition



Chantier Jeunes à la résidence Pré Soleil de Modane en août 2023 (peinture des couloirs).

CHIFFRES CLÉS

20 jeunes formés au PSC1
11 jeunes formés au BAFA
12 jeunes ont bénéficié d'une première expérience professionnelle avec les Chantiers Jeunes
15 classes soit 400 élèves initiés aux CPS (Compétences Psychosociales), APS (Apprendre à Porter Secours), ...

« Avec la réorganisation du Pôle Enfance Jeunesse, la structure Information Jeunesse renforce sa mission d'accompagnement et de soutien auprès des jeunes et des familles du territoire HMV. L'extension de la Maison Cantonale permet d'affirmer la proximité des services du CIAS avec le public. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

ENFANCE & JEUNESSE

Le Pôle Enfance - Jeunesse accueille des enfants de tout le territoire. De 3 à 11 ans, ils sont accueillis par le service Enfance pour du périscolaire matin/midi/soir, les mercredis et les vacances scolaires. Puis du CM2 à 17 ans ils sont accueillis par le service Jeunesse (Maison des Jeunes (MDJ) à Modane).

FAITS MARQUANTS 2023

- Réorganisation interne du Pôle Enfance Jeunesse (missions d'accueil, développement/projets, coordination)
- Hausse de fréquentation continue des accueils Enfance
- Création d'une Junior Association par et pour les jeunes avec Projet Paris 2023
- Difficultés de recrutement toujours marquées
- Nouvelle tarification

PERSPECTIVES 2024

- Pérennisation de la nouvelle organisation du Pôle (formation des agents, ...)
- Réflexions autour de :
 - l'organisation des accueils Mercredis Enfance pour la rentrée scolaire 2024
 - des transports Enfance et Jeunesse en direction des accueils
 - des locaux
- Junior Association : lancement de nouveaux projets jeunes
- Lancement des réflexions et actions inscrites dans la Convention Territoriale Globale CAF autour de :
 - la création d'un réseau territorial local Haute Maurienne Vanoise des structures Petite Enfance / Enfance / Jeunesse
 - l'accompagnement à la scolarité / aides aux devoirs
 - du développement Sorties Familles

CRÉATION D'UNE JUNIOR ASSOCIATION

Pour cette première année d'existence, le projet de la Junior Association était de servir d'appui au projet Paris 2023. Afin de participer à l'autofinancement du projet, les jeunes ont mené plusieurs actions :

- ▶ Ventes au marché de Noël de Fourneaux et au marché hebdomadaire de Modane.
- ▶ Animations lors d'événements communaux (fêtes de Modane-Fourneaux "Ici et Ailleurs" et au 14 juillet).
- ▶ Participation au renouvellement de la signalétique pour le SIRTOMM.



Les 10 jeunes se sont rendus à Paris du 20 au 25 août 2023.



Ils ont pu visiter le musée Grévin, le musée du Louvre, le château de Versailles, la tour Eiffel, et l'exposition Ramsès 2. Leur assemblée générale s'est tenue le 18 novembre devant les parents et les élus du territoire.

Et en 2024 ?

La Junior Association garde l'objectif défini lors de sa création à savoir servir de support pour que les jeunes du territoire puissent réaliser des actions dans un cadre sécurisant et avec l'aide bienveillante des animateurs du service Jeunesse du CIAS Haute Maurienne Vanoise.

Pour l'année à venir quelques idées de projets séjour émergent doucement et devront être approfondies :

- ▶ Visites du Futuroscope et du Puy du fou
- ▶ La Toscane ou Rome et leurs trésors
- ▶ Serre-Ponçon

D'autres projets sont possibles, l'association est à l'écoute des jeunes concernant de nouvelles idées.

RÉORGANISATION INTERNE DU PÔLE

- ▶ **Une organisation en 2 secteurs (haut et bas du territoire)** avec 1 coordinateur sur chaque secteur : le Secteur A, basé à Modane à la Maison Cantonale et le Secteur B, basé à Val-Cenis Lanslebourg.
- ▶ **Une équipe Ressources logistiques et Renforts animateurs** composée de 2 personnes. Elles occupent des fonctions logistiques pour faciliter et fluidifier la gestion du matériel, des véhicules... Elles assurent également du renfort d'encadrement.
- ▶ **Une équipe Projets/Développement avec 2 chargées de projets.** Elles assurent la mise en œuvre d'actions de développement définies dans le cadre du projet Petite Enfance / Enfance / Jeunesse 2023-2027. Exemple : Animation réseau structures, Pass jeunes, Accompagnement scolarité. **Une chargée de projet assure également la fonction d'animatrice de la Structure Info Jeunesse.** Elle met en œuvre les projets et actions autour de l'insertion, la prévention et le soutien à la parentalité.
- ▶ **Des référents et directeurs de sites,** responsables hiérarchiques de leur équipe sur site périscolaire (animateurs + agents de service) avec fonction managériale. Ils assurent la mise en place du projet pédagogique, garantissent le fonctionnement, la sécurité et la gestion logistique, matérielle et administrative du site.
- ▶ **Une équipe administrative commune en charge de l'Enfance ET la Jeunesse** basée à Modane, bureau du CIAS à la Maison Cantonale. Elles

sont assistées d'une personne basée à Val-Cenis Lanslebourg.

Les séjours, camps d'été et activités tout au long de l'année 2023 !



OBJECTIFS DE CRÉATION D'UN RÉSEAU TERRITORIAL HMV

Dans le cadre du lancement d'une réflexion autour de la création d'un réseau territorial local Haute Maurienne Vanoise entre tous les acteurs socio éducatifs du territoire, les objectifs seraient les suivants :

- ▶ Mieux structurer et animer des échanges réguliers ;
- ▶ Faciliter ainsi les relations et diffusion d'informations

inter structures et acteurs ;

- ▶ Mutualiser des actions (formations du personnel ; recrutements ; ...);
- ▶ Mieux accompagner les familles, les enfants et les jeunes par une meilleure interconnaissance entre les acteurs locaux, une plus grande cohérence des services et activités proposées et une communication facilitée.



Temps à la cantine (Sollières à gauche ; Avrieux en haut)

CHIFFRES CLÉS

47 agents intervenaient sur le Pôle en décembre 2023 (coordination, animation, agent de service)

À LA MAISON DES JEUNES

139 jeunes inscrits* en 2023 : **75** filles et **64** garçons

97 ont entre 10 et 13 ans **42** ont entre 14 et 17 ans

131 journées d'ouverture

19 jeunes accueillis en moyenne par jour sur l'été soit

84,14% de taux de remplissage

*ayant fréquenté au moins 1 fois un accueil



À L'ENFANCE

158 enfants inscrits* aux accueils Val-Cenis en été 2023

37 enfants inscrits* aux séjours proposés

463 enfants inscrits* aux accueils périscolaires rentrée 22-23

464 enfants inscrits* aux accueils périscolaires rentrée 23-24

25 enfants présents en moyenne par jour les mercredis matins

21 enfants présents en moyenne par jour les mercredis après-midi

8 sites d'accueils périscolaires + **1** site d'accueil Mercredi

PETITES VACANCES SCOLAIRES 2023 :

● **24** enfants présents en moyenne par jour

« Le Centre Intercommunal d'Action Sociale HMV multiplie son action et ses services aux familles, aux jeunes et aux habitants dans le besoin au plus près de chacun. L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du Contrat territorial Jeunesse avec le Département de la Savoie et la mise œuvre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF. La réorganisation interne du Pôle, effective depuis la rentrée scolaire permettra, à terme de libérer du temps pour la coordination et l'élaboration de nouveaux projets. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

RÉSIDENCE PRÉ SOLEIL

Située dans le quartier de Loutraz, à Modane, la résidence Pré Soleil est un lieu de vie pour personnes autonomes de plus de 60 ans, où il fait bon vivre.

FAITS MARQUANTS 2023

- 50 ans de la résidence : Expo photos / Semaine Anniversaire
- Programmation régulière d'activités ouvertes à l'extérieur et/ou intergénérationnelles
- Diagnostic technique du bâtiment en lien avec l'OPAC (propriétaire du bâtiment)
- Assouplissement des restrictions sanitaires
- Réflexion sur les missions d'animation

PERSPECTIVES 2024

- Évolution de l'organigramme du Pôle Personnes Agées (direction de la résidence)
- Réflexions et choix sur l'évolution de la résidence et perspectives de travaux – en lien avec l'OPAC - suite au diagnostic technique réalisé
- Stabilisation de l'organisation des équipes autour des animations proposées
- Développement des animations ouvertes vers l'extérieur (par exemple pâtisserie/cuisine)

CHIFFRES CLÉS

58 logements proposés à la location occupés par **44** locataires

67% de femmes et **33%** d'hommes

84 ans : âge moyen à la résidence

75% : taux d'occupation moyen en 2023

ÉVOLUTION DE LA RÉSIDENCE

Le diagnostic technique a révélé de nombreux travaux de rénovation à engager sur le bâtiment. Ce dernier étant propriété de l'OPAC, une véritable réflexion/planification doit être engagée

pour définir les priorités et modalités de gestion et de financements de ces travaux. Des travaux seront toutefois poursuivis dès 2024 concernant des mises aux normes prioritaires.



Temps collectif et barbecue.



50 années d'existence pour Pré Soleil, célébrées le 07 octobre avec un concert de bienvenue chanté par les résidents, accompagnés de Jocelyne Tournier de la Compagnie l'Esprit du mardi en résidence artistique sur le territoire. Puis quelques discours, pour finir sur une note sucrée tout en déambulant devant une vingtaine de portraits de l'exposition "Lumière du quotidien" réalisée par Thierry Bazin à la résidence pour l'occasion.

RÉFLEXION SUR LES MISSIONS D'ANIMATION

L'ensemble des agents de service de la résidence a suivi une formation afin de palier aux difficultés de recrutement sur le poste d'animateur.trice. La formation portant sur la mise en place d'animation a pour but de créer une équipe d'animation.



Carnaval avec le centre de loisirs des Petits Poucets.

« La résidence Pré Soleil a fêté ses 50 ans pour le plus grand bonheur de ses locataires. L'année 2024 verra le lancement de la planification des travaux de rénovation qui s'avèrent prioritaires pour l'avenir de la résidence. Avec la réorganisation du Pôle Personnes Âgées, le CIAS veut renforcer sa mission d'accompagnement et de soutien auprès des locataires de la résidence. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

CUISINE CENTRALE

Située à la résidence Pré Soleil, l'équipe de la cuisine centrale confectionne chaque jour les repas des locataires de la résidence. Elle assure également la fourniture de repas pour les cantines scolaires de HMV (hors Aussois & Fourneaux), les multi-accueils de Modane, Aussois, Val-Cenis Lanslebourg et Bonneval-sur-Arc, l'accueil de jour Alzheimer de Fourneaux, et le portage de repas à domicile des séniors de Bramans à Bonneval-sur-Arc.

FAITS MARQUANTS 2023

- Mise en place d'un logiciel permettant de traiter les commandes pour le Pôle et les structures bénéficiaires
- Stabilisation des équipes de production et de l'organisation en place
- Évolution des tarifs des repas facturés aux structures et bénéficiaires
- Rendu de l'audit lancé sur les travaux potentiels à engager pour améliorer les espaces et leur fonctionnalité

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des réflexions et choix sur l'évolution de la cuisine et perspectives d'investissements à court et long terme
- Renouvellement des véhicules de livraison
- Poursuite de l'analyse des coûts de production
- Engagement des réflexions sur les modes de conditionnement des repas livrés

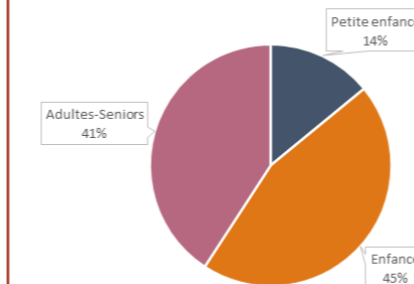
CHIFFRES CLÉS

61 590 repas produits dont **48 045** livrés à l'extérieur (en liaison chaude ou froide)

Pic d'activité en mars 2023 avec **7 314** repas produits et un seuil de **422** repas/jour atteint.

Mois où l'activité a été la plus basse : août avec **2 771** repas produits dont la plus basse production journalière est de **62** repas.

Répartition de la production selon le public :



48 séniors ont bénéficié du service de portage de repas à domicile

27 779 repas ont été livrés aux cantines scolaires :

12 617 en liaison chaude soit une moyenne de 60/jour

15 162 en liaison froide soit une moyenne de 72/jour

En moyenne annuelle, la cuisine centrale a produit **235** repas par jour dont :

103 repas en liaison froide + **80** repas en liaison chaude en export

51 repas sur place en moyenne annuelle

« La production de repas par la cuisine centrale a atteint des seuils jamais atteints, signe de la qualité des produits. La cuisine centrale répond aux besoins du territoire pour les habitants de la résidence, les scolaires, les structures multi-accueils, l'accueil de jour Alzheimer ainsi que le portage de repas à domicile des séniors. Afin d'optimiser la production des repas et la qualité du service, des investissements en matériel seront engagés en 2024. »

Jean-Marc Buttard, VP Action sociale

ÉVOLUTION DE LA CUISINE ET INVESTISSEMENTS

Des matériels complémentaires mis en attente devraient être installés courant 2024 pour améliorer les conditions de production de base.

Les travaux conséquents de réaménagement des espaces de production, stockage, chargement et nettoyage quant à eux, du fait d'un coût estimatif conséquent, nécessitent une réflexion supplémentaire – à mettre en lien avec les projets de cuisine centrale en cours par ailleurs sur la vallée de la Maurienne et les perspectives d'évolution de la demande sur le territoire HMV.



Vivre à la Résidence Pré Soleil

Située à Modane sur le versant du soleil (Loutraz), Pré Soleil est un lieu de vie pour personnes de plus de 60 ans où il fait bon vivre. Une quarantaine de locataires ont choisi cette résidence gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise. Pré Soleil fêtera ses 50 ans le 7 octobre prochain. Animations et journée portes ouvertes au programme.

Dans un cadre de vie collectif, la résidence Pré Soleil propose un « chez soi rien que pour soi », un appartement meublé ou non, où vivre sereinement et en toute indépendance. Le plus : des services qui simplifient la vie, une restauration de qualité réalisée sur place, une équipe à l'écoute, de bons moments, des animations et des événements à partager. Et question budget, on ne fait pas mieux sur le territoire !

« Notre résidence propose aux personnes de plus de 60 ans un logement avec des services associés : restauration, animations, espaces communs, lingerie, coiffure, et de l'accompagnement dans le quotidien si elles le souhaitent, pour leurs démarches administratives et médicales. Nous sommes aussi en lien avec différents partenaires extérieurs qui peuvent intervenir dans la résidence comme, par exemple, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Chez nous, les résidents conservent leurs soignants habituels, leur aide à domicile. »

Judith Rosaz,
responsable du Pôle Personnes
âgées et directrice de la résidence
Pré Soleil



L'intérieur d'un T2, décoré par son locataire. Ph A.P.



La salle de restaurant prend les couleurs de la fête !



Echanges intergénérationnels lors de la Semaine Italienne en mai 2022. Ph. Ambre PORTAZ

Situation géographique
Modane est située à 1050 m d'altitude, aux portes du Parc National de la Vanoise. La Résidence se compose de 48 T1, 5 T1 bis et 4 T2 sur cinq niveaux avec ascenseurs.

douche adaptée et toilettes.
Le courrier : chaque locataire dispose d'une boîte aux lettres personnelle. Une boîte aux lettres départ est également à disposition.
Wifi : accès gratuit.
Télé-alarme comprise

Le logement individuel
Studio exposé plein sud avec balcon, équipé de prises TV et téléphone, meublé ou non, comprenant : kitchenette équipée (vaisselle fournie pour les meublés), sdb avec

Tarifs
Ils comprennent la location mensuelle de l'appartement, la fourniture de l'eau, de l'électricité, du chauffage, la télé-alarme, l'entretien des parties communes ainsi qu'une assurance Responsabilité Civile Vie Privée.

Les repas
Une salle de restauration accueille les locataires pour le déjeuner. Les invités y sont les bienvenus. Pour le repas du soir, un potage ou un dîner peut être commandé.

Le linge
La literie est fournie et entretenue pour les studios meublés. Le locataire peut utiliser la laverie située au 5^e étage ou solliciter le service lingerie de la résidence.

L'indépendance et la santé préservées
*les résidents gardent le choix de leur médecin traitant, de leur pharmacie et autres auxiliaires médicaux.
*un service d'aide à domicile peut aider à l'entretien des studios individuels et aux diverses tâches quotidiennes (courses, promenades, démarche...)
*le Service de Soins à Domicile du Centre Hospitalier de Modane intervient au domicile des résidents sur prescription médicale.

Activités et loisirs
Animations l'après-midi assurées par le personnel ou par des intervenants extérieurs, à la salle polyvalente de l'établissement. Des seniors non domiciliés sur la résidence peuvent participer aux animations. Poste informatique à disposition avec connexion Internet.

Les aides possibles
Sous conditions de ressources, une aide personnalisée au logement (APL) peut être attribuée aux locataires, en déduction du montant de leur loyer. Ils doivent en faire la demande auprès de la CAF. Sous certaines conditions également, l'ADPA (aide départementale prestation autonomie) ou l'Aide Sociale Départementale peut être obtenue.



Une équipe à votre écoute

Résidence Pré-Soleil
335 rue Pré-Soleil
73500 MODANE

Tel : 04 79 56 89 89

accueil.presoleil@cchmv.fr

www.cchautemaurienne.com



ON VOUS FAIT LA CUISINE ?

GOÛTEZ DONC NOS PETITS PLATS À DOMICILE !



Notre service de portage de repas est ouvert à toute personne résidant en Haute Maurienne (de Val-Cenis-Bramans à Bonneval-sur-Arc) et remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être âgé de 65 ans ou plus
- Être en convalescence (sur justificatif médical)
- Être atteint d'un handicap

« Notre Chef Laurent BRUNO veille à utiliser un maximum de produits frais et d'origine locale. Nos cuisiniers confectionnent des menus équilibrés en respectant la saisonnalité. »
Nathalie PIRES, économiste



Tarif : 13.20€ par repas
(midi + soupe pour le soir)

Des aides peuvent vous être attribuées. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter :

- Votre mairie (C.C.A.S)
- Le département de la Savoie : CLIC MAURIENNE 04 79 64 45 34

Renseignements et Inscriptions :

Cuisine Centrale Pré Soleil
04 79 56 89 88
portagerepas@cchmv.fr



Sans engagement - Choisissez le nombre de repas que vous voulez !

RETROUVEZ-NOUS !

sur nos réseaux



www.cchautemaurienne.com



dans notre journal



à lire en papier ou
version numérique

à la Maison Cantonale



**VOUS SOUHAITEZ CONSULTER LE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 ?**

c'est par ici !



Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise

9, Place Sommeiller

73 500 Modane

☎ Tél. 04 79 05 10 54

✉ info@cchmv.fr